

© Marino Trotta | Ville de Lausanne



Lau
bud
par

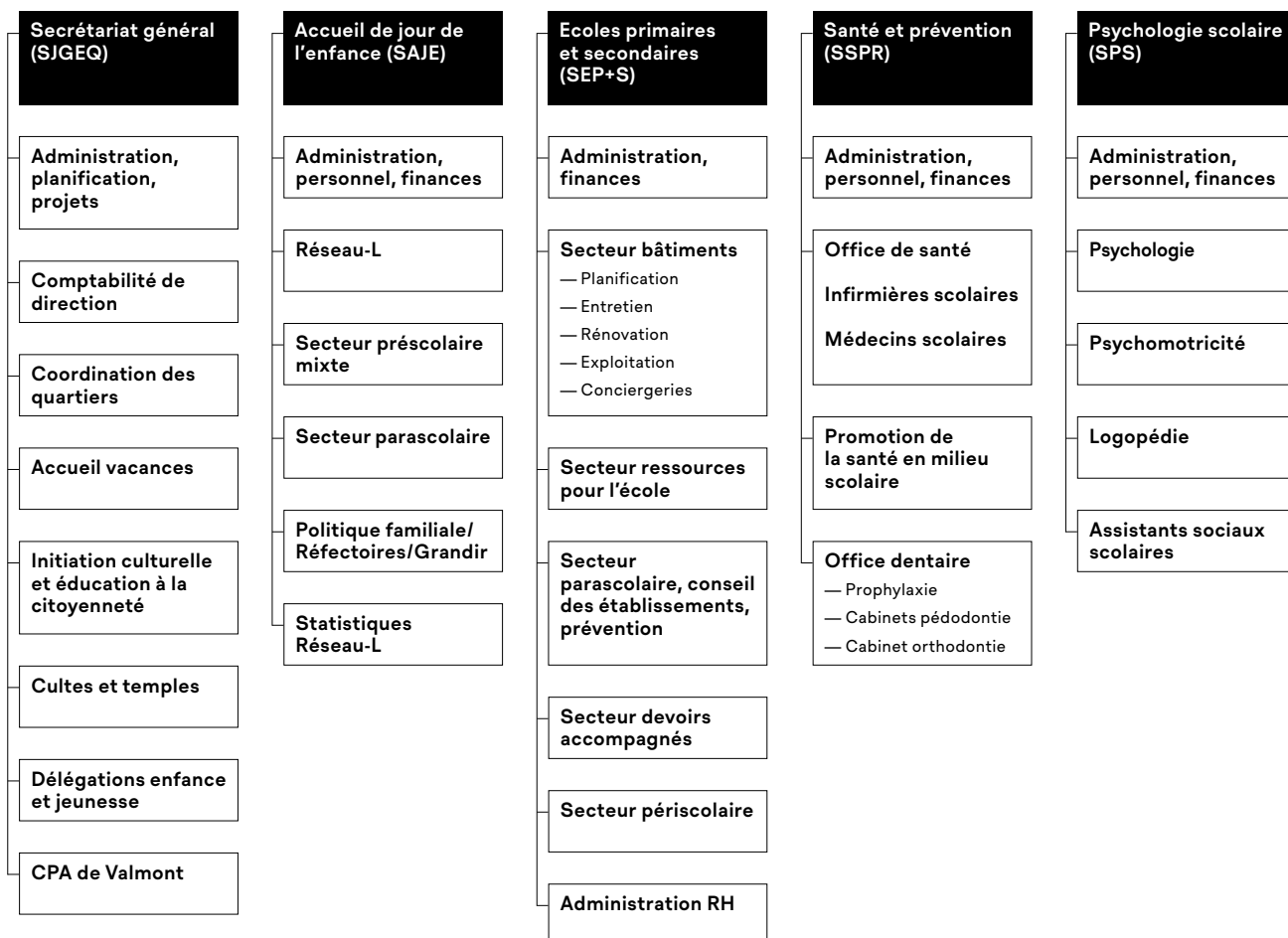
Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers



sanne
dget
ticipatif

Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ)

Directeur



L'année 2020 a dessiné les contours d'une nouvelle direction avec une réorganisation de ses services et un réaménagement des prestations afin de répondre toujours mieux aux besoins des familles. La Direction EJQ a souhaité par cet ambitieux projet qui se concrétisera au 1^{er} janvier 2021:

- refondre l'accueil parascolaire 1-8P dans un nouveau projet et le mettre en cohérence avec l'organisation scolaire, tout en tendant à l'universalité (ouverture à toutes et à tous) des prestations, l'augmentation de la qualité de l'offre et une meilleure réponse aux besoins des usager·ère·s;
- poursuivre le développement de l'offre préscolaire de 4 mois à 4 ans, en passant d'un accueil prioritairement centré sur la conciliation vie privée – vie professionnelle à une politique de la petite enfance offrant des prestations pour toutes les familles;
- regrouper les missions transversales de la Direction EJQ (calcul du revenu des parents, restauration collective, politique familiale).

Cette année a été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a impacté fortement l'organisation des prestations délivrées par la direction. Les activités scolaires, para et périscolaires, l'accueil des enfants en institutions de la petite enfance, les activités socioculturelles et culturelles ont été maintenues et poursuivies dans leur majorité, avec des aménagements importants en termes de désinfection, de limitation du nombre de participant·e·s ou de mode d'organisation. Dans ce contexte de bouleversements tant personnels que professionnels, les activités se sont complexifiées. Les collaboratrices et les collaborateurs ont fait preuve d'adaptation, de souplesse et d'imagination pour mener à bien les différentes missions de la direction avec pour objectifs de servir Lausanne et ses habitant·e·s.

Secrétariat général (SGEJQ)

Principales missions du service

- appuyer le conseiller municipal
- appuyer les services de la direction en matière de finances, communication
- accueillir des enfants de 4-25 ans hors scolarité et durant le temps des loisirs
- développer la citoyenneté et la participation des enfants, des jeunes et des habitant.e.s lausannois.e.s
- développer la politique des quartiers décidée par les autorités et ses outils

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	6.56	5.75	6.56	4.35
Centre adolescents de Valmont	25.80	23.90	24.30	19.65
Comptabilité EJJ	8.30	8.30	7.90	7.10
Coordination des quartiers	4.10	4.30	4.50	3.80
Cultes et temples	9.09	8.46	8.82	7.84
Direction EJJ	18.20	18.05	19.20	19.45
Domaine vacances	25.48	26.04	26.98	25.57
Total service	97.53	94.80	98.26	87.76

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	+0.73

Personnel fixe (sans apprenti.e.s ni aspirant.e.s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	8	5.75	6	4.35
Centre adolescents de Valmont	26	23.90	21	19.65
Comptabilité EJJ	11	8.30	9	7.10
Coordination des quartiers	7	4.30	6	3.80
Cultes et temples	29	8.46	28	7.84
Direction EJJ	25	18.05	27	19.45
Domaine vacances	34	26.04	33	25.57
Total service	140	94.80	130	87.76

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti.e.s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	–	1
Direction EJJ	1	3
Domaine vacances	1	1
Total service	2	5

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	21	13
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	1
Total service	24	14

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	13
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	21

Evènements marquants

Cette année 2020 est une année de défis importants qui se concrétisent:

- le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont convenu du transfert de la prestation et de l'immeuble du Centre pour adolescent·e·s de Valmont (CPA) à une nouvelle institution, en 2021;
- une nouvelle politique municipale d'animation socioculturelle a été dessinée et s'est cristallisée dans le renouvellement de la convention de subventionnement et les changements de statuts de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL). Les conclusions des rapports d'audit et d'évaluation de l'animation socioculturelle sont mises en œuvre, avec une sortie des organes de la FASL des représentant·e·s de la Municipalité et un changement de paradigme dans la collaboration.

Mais c'est aussi une année fortement marquée par la pandémie de Covid-19 qui a vu le report, l'annulation ou la réorganisation des diverses prestations délivrées par le SGEJQ.

Principales activités 2020

Ressources humaines

Personnel fixe, apprenti·e·s et personnel auxiliaire

Le SGEJQ a repourvu 18 postes fixes. Au 31 décembre, le SGEJQ comptait 56% de femmes et 44% d'hommes. La proportion hommes/femmes occupant des postes de cadre était de: 69% de femmes et 31% d'hommes.

A la rentrée, cinq nouveaux·elles apprenti·e·s de 1^{re} année ont débuté, trois employé·e·s de commerce et deux assistant·e·s socio-éducatif·ve·s; un poste se situe au centre à la montagne du Planemard et le second à la Permanence Jeunes Borde.

En 2020, le SGEJQ comptait 404 personnes avec le statut d'auxiliaire dans les domaines Administration (5%), Coordination des quartiers (4%), Accueil vacances (53%), Cultes et temples (11%), Délégation à la jeunesse (23%) et CPA de Valmont (4%).

Administration – planification – projets

Conférence des chef-fe-s de service (CCS)

La CCS, composée du directeur EJQ, de son assistant et des chef-fe-s de service, est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale y sont abordés, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services, ou des relations transversales avec d'autres directions. Elle s'est réunie au cours de 18 séances (2019: 20) et une fois en journée au vert. Des séances consacrées au Covid-19 s'y sont ajoutées.

Campagne de prévention sur les écrans

Au vu de la situation sanitaire, la campagne de prévention écrans (- d'écran + de ...) prévue en novembre 2020, a été repoussée en septembre 2021.

Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises

Comme chaque année, les ludothèques ont renouvelé leurs jeux et offert à leurs bénévoles des formations spécifiques. La fréquentation de ludothèques est en progression constante.

Le week-end des 15-16 février 2020 a réuni plus de 2'500 joueur-euse-s et curieux-euses dans le cadre de la manifestation «Lausanne joue».

Jeunes et Covid-19 – campagne de soutien Pas au top à cause du corona ?

Suite à des appels du terrain (surtout dans les écoles), une carte de visite spéciale Covid-19 a été réalisée et distribuée en décembre à tous-tes les élèves lausannois-e-s de 9-11S renvoyant au site internet de l'association CIAO et à des coordonnées de premier recours. La réflexion sera poursuivie en 2021 afin d'assurer un soutien aux jeunes en détresse.

Accessibilité universelle

La mise en place des bases de la politique de l'accessibilité universelle suit son cours, notamment avec les rencontres régulières des membres du groupe de travail de chaque direction ainsi qu'avec les organisations locales œuvrant dans ce domaine. L'augmentation du taux d'activité du coordinateur en la matière a permis de suivre de nombreux projets autour de l'accessibilité. Ainsi, la création de la formation à l'accueil des personnes en situation de handicap a pu être initiée avec la participation d'une dizaine d'acteurs associatifs régionaux compétents en la matière. Le début de cette formation est prévu en janvier 2021.

Formation professionnelle

Transition école-métier

La Municipalité et les différentes directions se sont mobilisées pour soutenir les jeunes Lausannois-e-s pour la formation professionnelle face à la crise sanitaire et économique engendrée par le Covid-19. Des mesures immédiates, assorties de mesures à plus long terme ont été mises en place, notamment: 22 nouvelles places d'apprentissage à la rentrée 2020, 31 apprenti-e-s (sur 69 promu-e-s) engagé-e-s avec un contrat d'auxiliaire au sein des services de la Ville, une quarantaine de places LIFT pérennisées, des visites d'entreprises formatrices par les écoles. Sur cette impulsion, un groupe de travail s'est constitué pour mettre en place une gouvernance en termes de formation professionnelle et d'accès à l'apprentissage au sein de l'administration.

Fonds d'aide à la formation post-obligatoire

En 2020, le comité du fonds a accédé à sept demandes pour un montant total de CHF 6'230.-. Ce fonds intervient en complément à la prise en charge d'une formation post-obligatoire (financement de l'écolage, achat de livres, etc.).

Comptabilité de direction

La mission principale de l'unité est d'assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction:

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions;
- traitements du personnel;
- factures fournisseurs et débiteurs;
- saisie des pièces comptables des établissements scolaires;
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département de la santé

et de l'action sociale, Département de l'économie, de l'innovation et du sport, Département des infrastructures et des ressources humaines, Département des finances et des relations extérieures, Ordre judiciaire).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes (EtaCom), la Ville de Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure tout le calcul et le suivi du volet financier. En ce qui concerne les établissements scolaires lausannois rattachés au Service des écoles primaires et secondaires, elle comptabilise leurs pièces comptables directement dans l'application de l'Etat.

Coordination des quartiers

Les principales missions de l'unité sont:

- assurer et développer le vivre-ensemble au sein des quartiers, promouvoir l'intégration sociale et le développement de projets urbains concertés;
- développer la citoyenneté et la participation au sein des quartiers;
- définir et mettre en œuvre une politique publique des quartiers comprenant celles de l'animation socioculturelle et le développement des espaces citoyens;
- initier, mettre en œuvre et pérenniser des outils de politique des quartiers qui participent avec les habitant·e·s à l'amélioration durable de la qualité et du cadre de vie du quartier, dont les centres socioculturels et maisons de quartier, la caravane des quartiers, les contrats de quartiers et le budget participatif;
- favoriser le lien entre les habitant·e·s des quartiers et l'administration communale.

Budget participatif

Le budget participatif est inscrit au programme de législature 2016-2021 et a pour but d'encourager la participation citoyenne. Il se déroule en cinq phases: dépôt de projet, étude de faisabilité, promotion et vote, mise en œuvre.

2020 a vu sa 2^e édition. Les restrictions liées à la situation sanitaire ont engendré une prolongation du délai pour le dépôt des projets et un réajustement du calendrier général. 26 projets, sur les 29 déposés, ont été retenus après analyse de leur faisabilité technique et légale en collaboration avec les différents services de la Ville. Des flyers présentant les différents projets et des urnes ont été déposés dans certaines maisons de quartier, bibliothèques et services de l'administration. La plupart des lieux ayant dû fermer ou restreindre leurs horaires, ce sont particulièrement les stands de marché (mercredis et samedis matins) ainsi que l'ancienne cabine téléphonique transformée en urne de vote qui ont été plébiscités pour le vote papier. Le vote électronique via le site internet du budget participatif était également possible. 4'004 votes ont été comptabilisés (soit 3% de la population et donc 1% de plus que l'année passée). Le 16 décembre, les projets lauréats ont été annoncés. Ce sont neuf projets, principalement de cohésion sociale, qui ont conquis le cœur des Lausannois·e·s cette année et qui se sont partagé un montant total de CHF 150'000.-. Un accompagnement pour la mise en œuvre des projets a été prévu avec l'association qui les a vus naître, ainsi qu'un répondant Ville qui permettra d'assurer la coordination.

Contrat de quartier

Un nouveau contrat de quartier a été initié à Entre-Bois pour une durée de trois ans. Il a démarré avec une balade découverte, le 8 février, avec près de 40 participant·e·s qui ont exprimé leurs attentes et les souhaits des habitant·e·s. Puis, le 25 février, une conférence de quartier réunissant une septantaine de personnes a permis la mise en place d'une commission composée de 10 habitant·e·s et renforcée par des centralités de quartier (notamment le centre socioculturel de Bellevaux, ainsi que l'APEMS des Cèdres). Suite au semi-confinement, les rencontres plénières de la commission ont été suspendues mais les réflexions et réunions en petits groupes se sont poursuivies. Afin de s'adapter à la situation en 2021, il est prévu d'élargir la commission de quartier et de faciliter son travail grâce à la création d'un organe délibératif et représentatif du quartier.

Accueil vacances

La mission principale de l'unité est d'organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires.

Les parents d'élèves qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du Service d'accueil de jour de l'enfance et du domaine Accueil vacances des solutions d'accueil et d'activités disponibles sur toute l'année, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées, telles que la FASL, le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et l'Espace des inventions (EDI), sont mandatées par le SGEJQ pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Le domaine assure aussi les prestations de l'école à la montagne pour ses camps scolaires et de vacances.

Agence communale «accueil vacances 5-15 ans» à Chauderon 7A

Le bureau d'accueil vacances a répondu directement à quelque 1'200 visiteur-euse-s. Outre l'information au public, le domaine Accueil vacances assure l'exploitation des structures d'accueil du SGEJQ et les travaux administratifs qui y sont liés, soit:

- 11 centres aérés urbains;
- le centre aéré d'été de Béthusy;
- les camps scolaires et camps de vacances des trois centres à la montagne de la Ville;
- la part lausannoise des activités du passeport vacances et le bureau de l'Association du passeport vacances de la région lausannoise (APVRL).

Groupes de travail et projets

Le domaine Accueil vacances conduit les séances de coordination des offres vacances de la FASL, du CVAJ et de l'EDI. En 2020, le groupe de travail a étroitement collaboré pour répondre aux besoins accrus liés à la situation sanitaire Covid-19.

Passeport vacances

Le domaine Accueil vacances est mandaté par l'APVRL pour assurer l'infrastructure administrative du passeport vacances. L'ensemble des travaux préparatoires a été effectué et l'édition 2020 s'annonçait prometteuse avec 10'158 places prévues, soit 1'200 places de plus que l'année précédente.

En mai 2020, le comité de l'APVRL a décidé d'annuler le passeport vacances, face à l'impossibilité d'assurer le respect des directives sanitaires auprès de 200 organisateur-trice-s d'activités.

Centres aérés urbains (CAU)

Les 11 CAU sont ouverts durant les relâches de février, les vacances de Pâques et d'automne. Cet accueil à la journée, de 8h à 18h, est destiné aux enfants de 6 à 11 ans révolus.

L'évènement marquant de 2020 a été l'organisation d'accueils d'urgence à Pâques pendant le semi-confinement. Ces accueils étaient destinés aux enfants dont les parents devaient travailler auprès des services de santé, des services de la Ville ou encore des commerces essentiels.

Le domaine Accueil vacances a ainsi mis sur pied 11 centres aérés d'urgence avec un concept de protection sanitaire conforme aux directives cantonales.

Les équipes des CAU ont fait preuve d'une grande adaptation, réussissant à proposer une variété d'activités de loisirs dans la simplicité et le plaisir, malgré un contexte sanitaire strict et le peu de déplacements possibles. Le journal CAU spécial Covid-19 présentant ces belles activités a même vu le jour.

Centre aéré d'été

Le centre aéré de Béthusy offre un accueil à la semaine pour 60 à 70 enfants de 6 à 12 ans pendant les six premières semaines des vacances d'été. Ainsi, 384 enfants ont été accueillis, totalisant 1'920 journées/enfants. Chaque jour, des activités en plein air ainsi que des ateliers d'expression ont été organisés. Pour l'encadrement des enfants, deux responsables et deux assistant-e-s qualifié-e-s ainsi qu'une dizaine de moniteur-trice-s ont été engagé-e-s chaque semaine. Un concept de protection sanitaire spécifique a été mis en œuvre tout en maintenant la qualité de l'accueil et des activités.

Centres à la montagne de la Barboleusaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

Les équipes accueillent chaque semaine de nouveaux groupes pour des camps scolaires et des camps de vacances. Les camps ont été brusquement interrompus par la situation sanitaire à mi-mars. Ils ont pu reprendre pour les vacances d'été. Dans l'intervalle, le personnel des centres a été mobilisé pour renforcer les accueils de l'enfance à Lausanne. Le 22 octobre, une nouvelle interdiction des camps avec hébergement a été prononcée par le Canton. Avec souplesse et créativité, les écoles à la montagne ont immédiatement élaboré et présenté une offre d'activités à la journée pour les classes. Ces sorties à la montagne ont connu un grand succès dès leur lancement en novembre.

Initiation culturelle et éducation à la citoyenneté

Activités culturelles et abonnement culturel

En 2019-2020, le programme des activités culturelles comptait 24 spectacles théâtraux ou musicaux (dont 3 en lien avec les Jeux olympiques de la jeunesse 2020 – JOJ), 3 concerts, 16 animations et 6 découvertes. Suite à la

pandémie de Covid-19, toutes les activités programmées entre le 16 mars et la fin de l'année scolaire ont été annulées. Soucieux de pouvoir tout de même offrir une animation aux élèves, le SGEJQ a néanmoins pu proposer un spectacle compatible avec les nouvelles mesures sanitaires. Ainsi, après la reprise du mois de mai, 21 représentations d'Histoires aux fenêtres se sont jouées dans les cours des collèges primaires lausannois. Assister à un spectacle depuis sa salle de classe, une nouvelle expérience à laquelle les élèves ont pris beaucoup de plaisir.

Dès la rentrée d'août, et malgré les contraintes sanitaires, l'engouement pour les activités culturelles ne s'est pas démenti, bien au contraire. 96.5% des classes de 1P à 6P et 64% des classes de 7P à 11S ont été inscrites par leur enseignant-e à diverses activités, ce qui représente l'inscription de 608 classes sur un total de 747, soit une moyenne de 80%.

En ce qui concerne l'abonnement culturel proposé aux 9S-12RAC, 2'350 billets avaient été réservés par les élèves dont 435 billets combinés un parent-un enfant. En raison de la pandémie, 9 spectacles ont dû être annulés sur une trentaine de propositions.

Sensibilisation à l'environnement

Animations en classe et visites de sites stratégiques constituent les activités de sensibilisation à l'environnement offertes par différents services de la Ville aux élèves de la scolarité obligatoire de Lausanne. Elles sont regroupées dans une brochure éditée chaque année. La coordination et l'organisation de ces activités sont assurées par le SGEJQ. Compte tenu de l'annulation des activités programmées entre mi-mars et la fin de l'année scolaire, ce sont 584 animations/visites qui ont été offertes aux classes lausannoises.

Découverte de l'environnement construit

Proposées par l'association Ville en Tête, les différentes animations sont conçues pour chaque tranche d'âge et permettent aux élèves de se familiariser avec l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire de manière ludique et interactive. 35 classes de 1 à 8P ont bénéficié de cette prestation.

Prévention des accidents par morsures

Très pragmatiquement destiné à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, le programme est proposé en alternance aux classes 1-2P et 3-6P.

Seule la moitié des classes de 3-6P qui étaient programmées a reçu un cours de prévention des accidents par morsures avant la fermeture des écoles, soit 26 classes.

Cultes et temples

La mission principale de l'unité est d'assurer les engagements dus aux églises reconnues de droit public et aux communautés confessionnelles reconnues d'intérêt public et développer aux différents niveaux les relations entre les autorités cantonales, communales et religieuses concernées par les obligations légales.

Evènement marquant

En date du 23 septembre 2020, sous la houlette du préfet du district de Lausanne, les huit communes de la couronne lausannoise (Le Mont, Pully, Belmont, Epalinges, Savigny, Renens, Prilly et Lausanne) ont signé cinq conventions de partage des frais d'entretien des lieux de culte réformés et catholiques dont les paroisses font frontière avec plusieurs communes. Les paroisses concernées sont: St-Amédée, St-Nicolas-de-Flüe, St-Etienne, St-Joseph et Sud-Ouest lausannois. Depuis 2003, les communes ci-avant se partageaient les frais d'entretien des lieux de culte au prorata du nombre de paroissien-ne-s. Dès lors que les renseignements de l'appartenance religieuse sont devenus facultatifs au titre de la loi sur le contrôle des habitants, les municipalités concernées ont convenu d'adopter un nouveau critère, à savoir le nombre d'habitant-e-s compris dans le périmètre de la paroisse. La Direction EJQ en charge des affaires religieuses assurera la gestion administrative et financière des conventions.

Entretien du patrimoine

Un crédit d'investissement de CHF 500'000.- a été accordé par le Conseil communal en vue de raccorder le temple de La Sallaz-Vennes au réseau de chauffage à distance et d'effectuer des travaux d'entretien et d'amélioration de l'efficacité énergétique. Des travaux d'entretien lourds et courants ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants, il convient d'indiquer: Croix-d'Ouchy (CHF 42'000.-), St-François (CHF 38'000.-), St-Marc (CHF 21'500.-), La Sallaz (CHF 12'500.-). Il y a lieu aussi de souligner que les discussions entre le Canton et la paroisse Notre-Dame prennent du retard pour le versement de CHF 419'436.- au titre de la rétrocession de la subvention cantonale pour les monuments historiques.

Les églises sont des espaces de lien social

Les paroisses restent un acteur-clé de la vie des quartiers. Lieux de vie et facilitatrices de lien social, elles mettent à disposition des associations et des habitant-e-s du quartier des locaux et des espaces pour leurs

activités diverses. Certaines paroisses, à l'instar de La Sallaz-Les Croisettes, de Bellevaux et de St-Joseph, ont développé des activités socioculturelles tous publics. Le partenariat avec le Service d'accueil de jour de l'enfance permet l'accueil quotidien de 600 enfants dans 12 APEMS.

Le guet de la cathédrale

Le guet de la cathédrale veille toujours sur notre ville de 22 heures à 2 heures depuis maintenant 615 ans. Il continue de susciter l'engouement aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Au cours de cette année, cinq agences d'information ont réalisé des reportages sur le guet. Malgré la crise sanitaire, 929 personnes ont été reçues la nuit à la loge. 55% d'entre elles étaient des hôtes des JOJ. Le nombre de montées diurnes au beffroi a été de 11'343. D'autre part, la septième édition de la rencontre magique des enfants avec le guet a été organisée les 6 et 7 novembre 2020 en partenariat avec M^{me} Floriane Nikles, animatrice de J'explore ma Ville.

Délégation à l'enfance

Les principales missions de l'unité sont les suivantes:

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitant-e-s à part entière et aux besoins spécifiques;
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur-trice;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnel-le-s de l'enfance.

Pousses Urbaines

Les activités du projet Pousses Urbaines ont été le bilan final de l'édition 2019/20 autour des 30 ans de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, ainsi que la préparation de la nouvelle édition avec pour thème les préaux: leurs usages dans le cadre scolaire et dans le quartier.

Conseils des enfants/Conseil des grand-e-s

Cette année particulière a passablement impacté le déroulement de certains conseils. Le Conseil des grand-e-s a poursuivi sa collaboration avec la Bibliothèque jeunesse dans le cadre d'un nouveau projet. Une exposition a eu lieu cet automne au Forum de l'Hôtel de Ville réunissant trois démarches: le budget participatif, le Conseil des jeunes et les conseils des enfants. Elle a permis notamment de valoriser la parole des enfants auprès du public.

Délégation à la jeunesse

Les principales missions de l'unité sont les suivantes:

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation;
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnel-le-s de la jeunesse;
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans;
- coordonner l'activité des travailleur-euse-s sociaux-ales hors murs, des animateur-trice-s de la Permanence Jeunes Borde et du médiateur sportif;
- assurer le suivi et le bon fonctionnement du Conseil des jeunes;
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescent-e-s et de jeunes adultes.

Subventions casuelles

Des subventions ponctuelles ont été attribuées à 16 projets, évènements et associations pour un montant total de CHF 79'823.-.

Locaux de musique

Deux locaux ont dû être rendus à la protection civile, il reste donc 29 locaux mis à disposition de jeunes musicien-ne-s de musiques actuelles (rock, métal, reggae, funk, world-music, etc.), soit une soixantaine de groupes au total. Un nouveau règlement d'attribution des locaux a été mis en place cette année.

Travailleur-euse-s sociaux-ales hors murs (TSHM)

Malgré la situation sanitaire très particulière et la mise en suspens de leurs divers projets, les TSHM ont continué d'assurer une présence dans les quartiers de la ville. Ils ont maintenu le lien avec leurs partenaires

de réseaux professionnels ainsi qu'avec les jeunes qu'ils accompagnent. Ces dernière-s ont eu particulièrement besoin d'un soutien psychosocial et de nouvelles demandes de suivi se sont manifestées.

Permanence Jeunes Borde (PJB)

En 2020, l'équipe a fait preuve de flexibilité et d'adaptation face à la pandémie. La permanence a pu accueillir normalement les jeunes de 8 à 25 ans jusqu'au mois de mars et organiser différentes activités, dont une sortie à ski avec 41 jeunes. Lors du premier confinement, la PJB a accueilli dans ses locaux, des enfants âgés entre 6 et 11 ans, dont les parents travaillaient dans les services d'urgence.

Pour pallier l'impossibilité de prendre des vacances pour beaucoup de familles, la PJB est restée ouverte tout l'été sur le terrain du Pré-des-Druides et a organisé des animations avec, entre autres, une initiation au parkour, du trampoline, des tournois de football et de ping-pong et autres jeux. Un accueil spécifique a été mis en place durant les vacances scolaires d'été et d'automne pour des enfants du quartier de la Borde et ainsi renforcer l'offre des CAU de la Ville en cette période compliquée. Dès le mois de novembre et suite à l'interdiction de se réunir pour les plus de 16 ans, la PJB a mis en place des accueils spécifiques pour les 8-15 ans.

Médiateur sportif

Le médiateur sportif a poursuivi son soutien aux activités sportives récréatives destinées aux Lausannois-e-s par la coordination de divers projets et la mise à disposition de salles de gymnastique. Depuis le mois de mars 2020, son action s'est concentrée sur le soutien et le conseil aux jeunes et aux associations pour l'ajustement de leurs pratiques sportives et de loisirs face à la crise sanitaire. Outre les problèmes d'assainissement du skatepark, le médiateur a dû organiser l'ouverture hivernale des salles de gymnastique uniquement pour les moins de 16 ans en respectant les mesures sanitaires prescrites.

Conseil des jeunes (CDJ)

La Délégation à la jeunesse a accompagné les jeunes du conseil dans leurs différentes activités, lors des assemblées générales mensuelles à la salle du Conseil communal ou dans les différentes commissions. Depuis 10 ans, l'association offre aux jeunes Lausannois-e-s un espace d'échange et d'interpellations.

Les principaux projets 2020 du CDJ ont été:

- participation active à la promotion des JOJ. Depuis 2014, le CDJ représente les jeunes à titre consultatif auprès du comité d'organisation. De la flamme olympique à l'animation de la place Pépinet rebaptisée Nouvelle vague, le CDJ s'est impliqué tout au long de cet événement majeur;
- participation à l'exposition sur la démocratie locale au Forum de l'Hôtel de Ville pour présenter sa démarche;
- rédaction d'un numéro spécial du Journal communal pour fêter ses 10 ans.

Comme pour les autres domaines, les réunions en grand nombre et les grands projets tels le traditionnel Gala des 18 ans ou la fête des 10 ans du CDJ ont malheureusement dû être reportés.

Fonds de soutien aux projets d'adolescent-e-s et de jeunes adultes

Malgré la pandémie qui a reporté bon nombre de projets, six projets différents, organisés pour et par des jeunes Lausannois-e-s, ont néanmoins pu être présentés à la commission d'attribution. Ils ont reçu une aide de CHF 16'100.- pour du sport urbain, des spectacles, des festivals de musique et de cinéma.

Centre communal pour adolescent-e-s de Valmont (CPA)

La mission principale du CPA est d'accueillir à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des jeunes âgé-e-s de 14 à 18 ans, en milieu semi-fermé, dans le cadre des mesures protectionnelles ordonnées par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et d'autres cantons) ou par l'autorité civile (SPJ et services similaires d'autres cantons).

Fréquentation

Le nombre de journées en 2020 est de 1'738. Le taux d'occupation a à nouveau baissé. En effet, en février 2020, des problèmes architecturaux et structuraux sont apparus nécessitant la fermeture de 23 chambres sur 28.

Le transfert de la prestation à une institution de droit privé est prévu dans le courant de l'automne 2021.

Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE)

Principales missions du service

- proposer et développer à Lausanne la politique d'accueil de jour de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L) composé d'institutions pour l'enfance (IPE) qui comprend au 31 décembre 2020:
 - 17 IPE municipales (16 centres de vie infantile et un espace récréatif pour 1'272 places (643 en 2000)
 - 36 IPE privées subventionnées pour 2'321 places (708 en 2000)
 - 3 structures privées non subventionnées pour 247 places
 - 26 IPE parascolaires Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) pour 2'450 places (800 en 2000)
 - 1 IPE d'accueil familial pour 76 accueillantes en milieu familial (AMF) et 256 places offertes
 - 10 halte-jeux pour 130 places
 - 11 centres aérés urbains pour 132 places
 - 1 accueil mixte de la Vallée de la jeunesse – 34 places
 - 8'500 enfants accueillis et plus de 1'900 collaboratrices et collaborateurs

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS Beaulieu/Prélaz	34.70	31.78	35.36	33.90
APEMS Entrebois/Pierrefleur	26.98	26.65	27.78	25.84
APEMS Mont-Repos/Floréal	50.13	47.09	47.72	45.54
APEMS Sallaz/Côteau Fleuri	43.49	40.81	47.09	44.44
CVE Ancien-Stand	25.82	25.23	26.12	26.08
CVE Bellevaux	22.35	21.78	23.80	21.65
CVE Bergières	31.29	31.26	31.78	31.61
CVE Borde	16.95	15.75	17.00	16.50
CVE Bourdonnette	26.23	22.63	26.53	25.31
CVE Cité	20.05	19.10	20.30	19.95
CVE Colline	7.65	7.55	7.95	7.65
CVE des Diablerets	9.85	9.85	10.55	10.25
CVE Grancy	-	-	10.45	9.50
CVE Grangette	27.50	23.69	23.83	24.01
CVE Jardins de Prélaz	19.65	19.09	20.60	18.65
CVE Montelly	30.04	29.64	30.19	30.41
CVE Montoie	10.00	10.19	10.45	8.77
CVE Petit-Vennes	12.45	11.35	12.30	11.35
CVE Pool remplacement fixe	5.70	4.30	4.60	1.80
CVE Sallaz	6.30	6.15	6.45	6.10
CVE Valency	19.38	19.25	20.28	19.90
ER Grenette	3.42	2.53	3.42	2.53
Parascolaire – Chauderon	9.80	9.90	9.95	8.55
Préscolaire – Chauderon	14.78	8.70	13.85	9.00
Réfectoires scolaires – SAJE	2.29	2.17	2.29	2.21
SPE Chauderon	16.16	14.75	15.76	14.75
Total service	492.94	461.18	506.37	476.24

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	+13.43

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
APEMS Beaulieu/Prélaz	56	31.78	60	33.90
APEMS Entrebois/Pierrefleur	47	26.65	45	25.84
APEMS Mont-Repos/Floréal	84	47.09	80	45.54
APEMS Sallaz/Côteau Fleuri	69	40.81	73	44.44
CVE Ancien-Stand	35	25.23	35	26.08
CVE Bellevaux	29	21.78	29	21.65
CVE Bergières	45	31.26	45	31.61
CVE Borde	22	15.75	23	16.50
CVE Bourdonnette	29	22.63	34	25.31
CVE Cité	25	19.10	27	19.95
CVE Colline	10	7.55	10	7.65
CVE des Diablerets	14	9.85	15	10.25
CVE Grancy	-	-	12	9.50
CVE Grangette	32	23.69	32	24.01
CVE Jardins de Prélaz	28	19.09	27	18.65
CVE Montelly	39	29.64	39	30.41
CVE Montoie	14	10.19	12	8.77
CVE Petit-Vennes	16	11.35	16	11.35
CVE Pool remplacement fixe	6	4.30	3	1.80
CVE Sallaz	9	6.15	9	6.10
CVE Valency	26	19.25	28	19.90
ER Grenette	4	2.53	4	2.53
Parascolaire – Chauderon	13	9.90	11	8.55
Préscolaire – Chauderon	11	8.70	12	9.00
Réfectoires scolaires – SAJE	5	2.17	5	2.21
SPE Chauderon	18	14.75	18	14.75
Total service	686	461.18	704	476.24

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
APEMS Beaulieu/Prélaz	-	1
APEMS Entrebois/Pierrefleur	-	1
APEMS Mont-Repos/Floréal	-	2
APEMS Sallaz/Côteau Fleuri	-	2
CVE Ancien-Stand	1	1
CVE Bellevaux	3	4**
CVE Bergières	6	5
CVE Borde	2	2
CVE Bourdonnette	-	1
CVE Cité	2	5**
CVE des Diablerets	2	1
CVE Grancy	-	2
CVE Grangette	1	2**
CVE Jardins de Prélaz	2	3**
CVE Montelly	2	1
CVE Petit-Vennes	1	1
CVE Sallaz	2	2
CVE Valency	2	1
ER Grenette	-	1
SPE Chauderon	2*	2
Total service	26	40

* dont 1 stagiaire MPC

** dont 1 stagiaire ASE

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	52	70
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	53	71

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	-
Décès	1
Démission	31
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	2
Licenciement fin droit trait. 24 mois	3
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	52

Personnel auxiliaire

En plus des collaboratrices et collaborateurs fixes, le SAJE gère 490 auxiliaires.

Evènements marquants

Trois évènements majeurs ont marqué le service en 2020:

- la pandémie de Covid-19, qui a impliqué l'arrêt des prestations à la plupart des familles dès le 16 mars 2020; la mise sur pied d'un accueil d'urgence pour les enfants des professionnel-le-s prioritaires; la reprise progressive des accueils à partir du 27 avril 2020; le maintien des prestations durant l'automne, malgré un taux d'absentéisme du personnel multiplié par les quarantaines et semi-confinements; les modifications de facturation et les demandes de financements extraordinaires auprès des instances cantonales ou fédérales;
- la réorganisation de la Direction EJQ, impliquant le transfert du secteur parascolaire au nouveau Service des écoles et du parascolaire et la constitution d'un Service de la petite enfance;
- le départ à la retraite du chef de service après plus de 20 ans d'activité: il a été le chef du Service des écoles primaires ad intérim, puis du Service de la jeunesse et des loisirs dès octobre 1997, et enfin du Service de la petite enfance dès septembre 2003, devenu Service d'accueil de jour de l'enfance en 2010. Depuis son entrée en fonction, les APEMS ont été créés et accueillent désormais plus de 2'400 enfants; le nombre d'IPE a presque quadruplé, les fonctions du personnel ont été revalorisées et l'accueil de jour lausannois a bénéficié d'une reconnaissance loin à la ronde. Pour des raisons sanitaires, il n'a pas été possible de célébrer ce passage de manière festive. Le service et la direction espèrent avoir l'occasion d'exprimer leur reconnaissance au cours de l'année 2021. L'automne a été l'occasion d'une mise au courant de la nouvelle cheffe de service, qui a permis de mieux anticiper son entrée en fonction au 1^{er} janvier 2021.

Principales activités 2020**Domaine support****Application iCare**

Plusieurs documents de référence ont été revus, d'une part, pour se conformer à l'identité visuelle de la Ville

de Lausanne, d'autre part, principalement pour mettre à jour les données demandées aux parents afin de répondre aux exigences légales, ceci en adéquation avec les besoins du travail sur le terrain.

iCare.mobile

Le déploiement des appareils mobiles pour le suivi des présences en APEMS a pu être achevé. Par contre, les formations et paramétrages, nécessitant des activités en présentiel, ont été grandement perturbés. La planification n'a pas pu être tenue, cette mise en place étant secondaire au vu des impacts de la pandémie sur l'accueil de jour; le déploiement se poursuit.

Réseau d'accueil de jour de l'enfance de Lausanne (Réseau-L)

Tableau de bord au 31 décembre 2020

Pour rappel, il existe deux types de taux de couverture:

- taux de couverture I: nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population;
- taux de couverture II (parfois appelé taux de recours): nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population.

Les objectifs de la Municipalité pour cette législature sont:

- d'atteindre ou maintenir un taux de couverture II à plus de 50% pour l'accueil préscolaire dans les catégories d'accueil Nursery (4 mois à 30-36 mois) et Garderie (30-36 mois à 4 ans);
- de garantir un droit facultatif pendant toute la scolarité pour l'accueil parascolaire (article 63a de la Constitution du Canton de Vaud). Cet accueil est divisé en deux catégories: Parascolaire I (1-2P) et Parascolaire II (3-6P).

Taux de couverture en %

Taux de couverture I	2020	2019
Nursery	41.9	37.0
Garderie	48.1	48.0
Parascolaire I (1-2P)	40.7	39.0
Parascolaire II (3-6P)	48.5	47.0
Taux Réseau-L	45.3	43.1

Taux de couverture II	2020	2019
Nursery	55.8	54.0
Garderie	62.3	69.0
Parascolaire I (1-2P)	58.5	54.0
Parascolaire II (3-6P)	56.7	61.0
Taux Réseau-L	57.8	59.4

Le taux de couverture II fluctue en fonction du temps moyen d'accueil de chaque enfant.

La répartition des enfants dans les groupes diffère sensiblement de 2019 à 2020.

Commission consultative extra-parlementaire de la petite enfance

Une séance s'est tenue le 24 septembre. Elle a été l'occasion de revenir sur les développements des cinq dernières années et d'aborder la réorganisation de l'accueil de jour lausannois.

Secteur préscolaire mixte

Incontestablement, la crise sanitaire aura été, pour les IPE préscolaires du Réseau-L, l'évènement marquant de cette année 2020 par les conséquences multiples et complexes qu'elle a engendré.

La période de semi-confinement a demandé, tant au service qu'aux institutions, des capacités d'adaptation et de réactivité hors du commun en raison des changements répétés des cadres sanitaires, des demandes politiques et des attentes des usager·ère·s. A partir des directives données, les responsables du secteur ont élaboré des réponses opérationnelles à l'ensemble des IPE afin de garantir une cohérence et une coordination au sein du Réseau-L. Il a fallu, dans des temps records, réajuster les horaires du personnel, revoir les consignes de circulation des personnes, adapter les procédures de nettoyages, rassurer les enfants, garder des liens avec les familles, revoir certaines démarches administratives.

Après l'accalmie estivale, la deuxième vague a obligé les équipes et directions à jongler entre recherches de remplaçant-e-s et réorganisations régulières, au vu du nombre d'employé-e-s absent-e-s.

Il est encore à relever que la crise sanitaire a considérablement modifié la nature du travail du secteur préscolaire puisque les habituels contacts et échanges ont drastiquement diminué au profit d'entretiens téléphoniques ou visioconférences. Sur le plan pédagogique, les enfants ont dû s'habituer aux masques et à un roulement de personnel conséquent.

De manière générale, les IPE ont relevé combien les parents se sont montrés compréhensifs, reconnaissants et ouverts sur le travail fourni.

Ressources humaines

Le domaine du recrutement a vu son activité augmenter. Par ailleurs, le nombre de stagiaires (93) et d'apprenti-e-s (39) est resté stable en 2020. Celui des formations courtes (131) a sensiblement diminué en raison du Covid-19 (cours annulés/reportés).

Cellule socio-éducative

Les intervenantes de la cellule socio-éducative ont été mobilisées par la pandémie, que ce soit pour les familles qui se sont trouvées fragilisées par la crise et ses conséquences ou pour le personnel tenu de s'adapter au fil des jours. Dans ce cadre, de nombreuses rencontres se sont réalisées à distance et les intervenantes ont, là aussi, dû composer pour s'ajuster à des nouvelles formes de collaboration.

Programme de préservation de la santé (PST) pour les professionnel-le-s de l'enfance

Le programme PST a également vu ses fondements se modifier en raison du contexte sanitaire. Par la taille du réseau et le nombre d'IPE y participant, il n'a plus été possible de mettre en place les rencontres transversales prévues et plusieurs thématiques se sont momentanément interrompues, faute de séances.

Indépendamment de cela, une brochure présentant le programme dans son ensemble et ses perspectives d'avenir a été élaborée par les collaboratrices de ce secteur. Ce fascicule sera prochainement édité afin de présenter largement cette action novatrice et inédite.

Des lieux atypiques à vocation préventive

Certaines IPE ont développé, pour répondre aux attentes de la population de leur quartier, diverses prestations à vocation préventive: accueils parents-enfants, prestations axant leurs visées pédagogiques sur l'intégration et notamment celle du langage, offres d'accueil plus mobiles sans inscription préalable. L'espace récréatif (ER) de la Grenette, sis à la place de la Riponne, en est une illustration emblématique. Il faut savoir qu'hors crise sanitaire, l'ER de la Grenette a vu 1'200 passages d'enfants, dont la plupart accompagnés de leurs parents ou d'un adulte de référence, dans le même mois. Ce succès démontre l'intérêt pour le développement de nouvelles formes d'accueil et repose sur le dynamisme et l'engagement des porteur-euse-s de projet.

Halte-jeux subventionnées

Les comités de parents bénévoles des 10 halte-jeux privées subventionnées de Lausanne ont été fortement sollicités avec le Covid-19 (fermeture des lieux, demande RHT, recours, demandes d'aides financières, etc.). En fin d'année, plusieurs membres bénévoles ont renoncé à leurs fonctions, ce qui contribue à fragiliser ces structures associatives.

Accueil familial

Pour accomplir l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, le SAJE emploie trois coordinatrices à temps partiel (2.2 ept) déléguées à collaborer avec la structure de coordination L'AMIFA. Leur mission consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et surveiller la qualité de la prise en charge des enfants.

Les coordinatrices, employées directes du SAJE, ont leur bureau à L'AMIFA. Cette proximité leur permet de travailler en collaboration avec la direction, le secteur administratif, l'équipe éducative du jardin d'enfants et la responsable de formation. Elles ont ainsi la possibilité d'avoir d'autres contacts avec les accueillantes en milieu familial (AMF) qui viennent à quinzaine pour la formation continue et un regard complémentaire sur les enfants accueillis à l'Espace Enfants.

Les coordinatrices ont aussi comme mission de répondre aux candidates intéressées par le travail d'AMF. Elles participent avec la direction à un entretien préalable et font une première sélection selon les critères définis par L'AMIFA. L'enquête socio-éducative permet ensuite d'évaluer les conditions d'accueil et les compétences des candidates en vue de l'obtention d'une éventuelle autorisation provisoire.

Candidatures et activités

Durant l'année, L'AMIFA a reçu 22 dossiers de candidature. Deux enquêtes ont commencé: un dossier est en cours; une candidate a été autorisée.

Le 1^{er} janvier 2020, 82 AMF autorisées accueillait 312 enfants. Au 31 décembre 2020, 76 AMF autorisées accueillait 302 enfants. Durant l'année, 5 AMF ont cessé leur activité et 2 AMF ont pris leur retraite.

Visites – entretiens

Durant l'année, 111 visites au domicile des AMF ont eu lieu: 85 visites annuelles et/ou conventions de placement, 16 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables 5 ans) et 10 entretiens d'enquêtes. D'autre part, 32 entretiens pour mise à jour/conflits à L'AMIFA et 278 remplacements/ dépannages ont été effectués.

Suite aux décisions du Conseil fédéral et aux directives cantonales et communales, les accueils ont été suspendus du 18 mars au 24 avril avec une reprise progressive des placements du 27 avril jusqu'au 11 mai. L'absence de longue durée d'une des trois coordinatrices ainsi que le contexte de la pandémie ont impacté les visites annuelles qui ont été pour certaines reportées, avec l'accord du chef de service, en 2021.

Secteur parascolaire

C'est une année différente à toutes celles vécues jusqu'au seuil de 2020. En effet, dès janvier 2020, l'absence de longue durée de la répondante en ressources humaines a impliqué la réorganisation de ce pôle pour assurer les missions qui lui sont dévolues.

Dès le 16 mars, la crise sanitaire liée au Covid-19 a fait son entrée. Le secteur d'accueil de jour a été remanié, accueillant uniquement les enfants dont les parents travaillaient dans le domaine de la santé et des soins. Une étroite collaboration avec le corps enseignant a permis de répondre aux besoins des familles. Certains APEMS ont été fermés, leur personnel dirigé dans des APEMS implantés dans les établissements scolaires. Ils ont collaboré de manière étroite avec des équipes – qui se sont déplacées dans des lieux qu'ils ne connaissaient pas – afin de pallier les absences et surtout pour accueillir les enfants. Ils ont été réactifs, solidaires et ont su prendre leurs responsabilités à cœur.

La deuxième vague a également fortement secoué le secteur mais grâce à la solidarité des familles, le maintien de toutes les structures ouvertes a pu être possible, malgré les absences des professionnel-le-s et les difficultés à trouver du personnel remplaçant.

Dès la rentrée scolaire 2020-2021, un événement majeur a été la mise en application de la contractualisation des prestations. Les parents paient toutes les prestations qu'ils réservent. Arrivé à ses limites, le système à la carte ne permettait plus d'organiser de manière rationnelle les équipes et les groupes d'enfants. La mise en œuvre de la contractualisation et des nouvelles directives à l'intention des familles a permis de stabiliser les effectifs, de simplifier l'organisation des lieux d'accueil, bien que cela soit relativisé par le Covid-19.

La fusion du secteur parascolaire avec le Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S), prévue au 1^{er} janvier 2021, a commencé également à se mettre en place. Plusieurs groupes se sont constitués pour anticiper cette réorganisation qui touche à tous les aspects du secteur parascolaire.

Chantiers

Réalisations

La pose de yourtes à Montriond et Floréal a permis d'absorber une surcharge d'inscriptions d'enfants. Ce fut l'occasion de développer avec les enseignant-e-s un projet qui, aujourd'hui, fait le bonheur des petit-e-s comme des grand-e-s.

L'antenne de Béthusy, sise dans la maison de paroisse de Béthusy totalement restaurée, peut à nouveau accueillir 48 enfants dans un cadre pensé pour l'accueil des enfants.

L'APEMS de Riant-Pré a ouvert ses portes le 26 octobre. Cette magnifique structure peut accueillir 84 enfants de 1P à 6P. L'antenne de Floréal située à l'avenue Dapples a ouvert également le 26 octobre. Cette antenne, implantée dans un ancien local de céramique totalement rénové, peut accueillir 35 enfants et soulager l'APEMS de Floréal qui vit à flux tendu depuis plusieurs années.

En cours

La Fondation Clémence à l'avenue de Morges ouvrira ses portes à la fin 2021 et accueillera 60 enfants.

L'APEMS des Petits-Cailloux à Praz-Séchaud ouvrira en août 2021 et pourra accueillir 24 enfants de 1P et 2P.

Dans le quartier d'Entre-Bois, la réhabilitation de locaux commerciaux en APEMS devrait permettre d'accueillir 60 enfants dès la fin de l'année 2021.

Evènements marquants

Malgré le contexte pandémique exceptionnel, le secteur APEMS a réalisé un projet d'envergure, qui s'est soldé par la publication d'un album de 120 pages intitulé: «Accueil parascolaire à Lausanne: chronique d'une politique publique. Une cartographie de la ville par les enfants».

Il s'agit avant tout d'une œuvre collective, impliquant la participation de l'ensemble des APEMS, des équipes et des enfants qui ont dessiné les cartes des quartiers où sont implantées les structures d'accueil parascolaire à Lausanne, selon une méthodologie pédagogique et artistique spécifique.

Des textes – signés par des actrices et acteurs politiques et professionnel·le·s ayant rendu possible l'existence de ce champ du service public – s'entrelacent avec les magnifiques cartes de quartiers réalisées par les enfants, telle une chanson à deux voix. L'édition de ce document a été ardemment souhaitée par le chef de service, à l'occasion de son départ à la retraite, afin de garder une trace du chemin parcouru par les APEMS en 20 ans d'existence.

En plus de cette valeur testimoniale, l'album a aussi l'objectif de refléter la vision éducative et sociale ambitieuse de l'accueil parascolaire, telle que souhaitée par la Ville pour les enfants et les familles.

Politique familiale

Bureau d'information aux parents (BIP)

Le nombre d'interactions avec les familles qui désirent une place d'accueil a été stable en 2020: 10'511 contacts ont eu lieu en lien avec la mission d'information et de centralisation des demandes pour une place d'accueil. Le guichet du BIP a fermé ses portes à la population pendant les deux mois de semi-confinement, et a étendu les horaires de la permanence téléphonique. Il y a eu presque la moitié moins de passages à la réception que l'année précédente. Par contre, les téléphones et les courriels ont augmenté de quelque 20% chacun. Les échanges par courriels continuent d'être le moyen le plus plébiscité, utilisés dans 61% des cas, contre 51% l'année précédente.

La commission de la procédure d'attribution des places créée en 2019 a vu son rôle se confirmer. Par sa vision transversale, elle accompagne les orientations prises et se nourrit des expériences vécues. Elle permet une prise de décision conjointe entre le SAJE et les directions du Réseau-L.

Le nombre de demandes pour une place d'accueil concernant les enfants de 0-6 ans a légèrement diminué depuis deux ans (-10%). 3'100 inscriptions ont été faites sur la liste d'attente centralisée (LAC) en 2020.

Les demandes déposées pour les bébés avant leur naissance augmentent légèrement au fil des années. En 2020, 75% des enfants lausannois ont été inscrits sur la LAC avant leur naissance. Il y a un peu moins de 600 enfants d'âge préscolaire inscrits sur la LAC, à fin décembre, qui n'ont pas eu de place en temps voulu dont la moitié pour le groupe des bébés. Presque 900 enfants sont inscrits par anticipation pour 2021.

Bureau lausannois pour les familles (BLF)

Pour soutenir les familles et accompagner les partenaires institutionnels à traverser cette crise sanitaire, le BLF a mené les actions suivantes:

- répertoire d'informations du BLF: complété et actualisé tout au long de l'année, cinq versions. Ces références offrent un service de conseil professionnel pour aider les familles et leurs proches dans la gestion de la vie quotidienne durant la crise sanitaire;
- contes du BLF: durant les deux épisodes de crise du Covid-19, la diffusion sur YouTube de neuf contes qui ont dépassé les 20'000 vues;
- Journée internationale des familles: elle s'est tenue le 15 mai sous la forme d'un concours de dessins à la craie sur bitume. Ils ont été publiés sur le site du BLF, www.lausanne.ch/blf;
- récolte de denrées alimentaires: le BLF a sollicité Caritas et la CA-RI pour organiser deux récoltes qui ont réuni plus de deux tonnes de denrées non périssables lors de la 1^{re} édition et près d'une tonne lors de la 2^e édition en automne.

Appel à projets

Cette offre annuelle a suscité onze candidatures, dont six lauréats. Pour mémoire, CHF 10'000.- au total sont disponibles dont CHF 3'000.- maximum par projet.

Les rencontres du BLF

Le 7 septembre 2020 a eu lieu la plateforme familles qui réunit une cinquantaine d'associations partenaires. A cette occasion, cinq intervenant·e·s (représentant le Service de psychologie scolaire, CARITAS et PROFA) se sont exprimé·e·s sur les effets de la crise sanitaire dans la vie des familles.

Bulletin Grandir à Lausanne

Les résultats de l'enquête, intitulée *Quels besoins de soutien à la parentalité ?*, menée en collaboration avec le BLF et le Centre de recherche sur la Famille et le Développement (FADO) de l'Université de Lausanne, ont été publiés dans le bulletin Grandir à Lausanne distribué à tous les élèves lausannois (www.lausanne.ch/grandir).

Salles d'allaitement

Dans le cadre de la réponse au postulat de M^{me} Alice Genoud «*Pour une politique de soutien à l'allaitement urbain à Lausanne*», le BLF a été chargé de recenser et d'étoffer les espaces d'allaitement des établissements publics communaux mis à disposition des visiteuses. Pour répondre à ce besoin fondamental auprès des collaboratrices de la Ville, le BLF a créé en octobre 2020 trois salles d'allaitement en collaboration avec le Service du personnel. Il a également aménagé une quatrième salle d'allaitement dans ses locaux à l'intention du public.

Education alimentaire: le projet Graine solidaire

Porté par le BLF, le projet Graine solidaire repose sur une mise en œuvre du concept d'éducation alimentaire dans le quartier du Bois-de-Vaux, en partenariat avec le Service des parcs et domaines, le Service social Lausanne et Unisanté. En 2020, malgré la pandémie, deux des cinq ateliers ont été maintenus rencontrant un franc succès.

Réfectoires – restauration scolaire

Les réfectoires sont ouverts aux élèves dès la 7^e. Ils sont situés dans les locaux scolaires ou à proximité. Equipés pour produire sur place ou livrer, ils ont vendu au total 37'004 repas durant l'année 2020. La vente globale des repas a baissé de 5'330 en raison de la fermeture des réfectoires du 16 mars au 24 mai (Covid-19).

Evolution, projet pilote

Pour tenter de rendre plus attractive la restauration chaude proposée aux élèves plus âgés (9^e et suivants) dans les réfectoires, en collaboration avec le SEP+S, une offre adaptée conforme au Plan de restauration collective durable a été proposée à cette population adolescente sur les sites de l'Elysée et d'Entre-Bois.

Appel d'offres

Afin d'optimiser la qualité des repas dispensés dans les réfectoires scolaires, la Ville a lancé un appel d'offres le 7 juin 2019. Elle a retenu l'entreprise Eldora S.A. pour assurer, dès la rentrée scolaire 2020-2021, l'exploitation, la production et la livraison des 2'000 repas destinés aux enfants sur quatre sites propriétés de la Ville. Six critères ont été appréciés pour les départager: le prix des repas, les certifications en matière de développement durable, le nombre d'apprenti-e-s formé-e-s, l'organisation pour l'exécution du marché (à savoir la qualité nutritionnelle, la variété des menus, les formations des cuisinier-ère-s et les animations sur site), les mesures prises en matière d'hygiène et de sécurité et, enfin, la qualité des références de chaque candidat-e. Le respect par les candidat-e-s de la Convention collective nationale de travail (CCNT) hôtellerie-restauration et leur collaboration avec les partenaires sociaux ont également été vérifiés.

Restauration collective durable (RCD)

Restaurants scolaires, cafétérias professionnelles, cuisines des lieux d'accueil de jour et des écoles à la montagne: avec environ 1'300'000 repas distribués par année, les sites de restauration collective lausannoise sont des lieux d'envergure pour initier des changements en rapport à l'alimentation. Poursuivant le Plan de restauration collective durable (RCD) débuté en 2015, une nouvelle étape a été initiée suite au rapport-préavis N°2019/42 «*Bilan et perspectives du plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale*». Les objectifs portent sur la consolidation des achats de proximité à 60%; la part des achats suisses à 70%; une part de 60% de produits labellisés et, dans les trois ans, un minimum de 15% d'achats de produits bio régionaux; enfin, le passage de quatre à dix repas végétariens par mois et la valorisation de la qualité gustative des plats proposés.

Statistiques Réseau-L

Taux d'occupation

L'objectif de fréquentation des IPE du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur onze mois de fréquentation. Conséquence de la pandémie, ces taux sont à lire avec précaution: les contrats n'ont pas ou peu été arrêtés durant le semi-confinement, mais la fréquentation effective a drastiquement diminué avec un impact fort sur les recettes des parents.

Catégorie A – Centres de vie infantine municipaux

Mandant	Occupation moy./11 mois	Nombre de places offertes
CVE Ancien-Stand	87.0%	114.0
CVE Bellevaux	83.9%	97.8
CVE Bergières	79.3%	118.0
CVE Borde	82.2%	80.0
CVE Bourdonnette	84.0%	112.6
CVE Cité	88.9%	90.0
CVE Colline	85.8%	27.0
CVE Diablerets	92.4%	34.0
CVE Grancy	86.8%	46.0
CVE Grangette	91.7%	92.0
CVE Jardins de Prélaz	92.5%	92.0
CVE Montelly	85.5%	112.0
CVE Montoie	87.9%	46.0
CVE Petit Vennes	91.9%	44.0
CVE Sallaz	94.1%	22.0
CVE Valency	90.8%	84.0
Moyenne/Total des places offertes	87.8%	1'211.4

Catégorie B – Garderie et centres de vie infantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moy./11 mois	Nombre de places offertes
APEF Entre-Bois	91.2%	64.0
APEF Madeleine	96.9%	49.0
Centre de la Petite Enfance	96.9%	128.0
Chenille	96.5%	86.0
Clos-de-Bulle	94.1%	67.2
Collonges	82.0%	77.7
Crèche de Bérée	91.3%	38.2
CVE de Cour	94.6%	67.2
Grattapaille	93.9%	62.7
Grattapaille-Lucioles	87.8%	39.0
Les Koalas	72.5%	22.0
Maillefer	87.8%	34.0
Malley-Prairie	85.2%	105.0
Piccolo Mondo	96.2%	65.6
Planète Bleue	77.9%	32.8
Servan	89.1%	115.6
Tournesols	91.5%	49.0
Zig Zag Zoug	94.6%	89.0
CVE Montelly	85.5%	112.0
CVE Montoie	87.9%	46.0
CVE Petit Vennes	91.9%	44.0
CVE Sallaz	94.1%	22.0
CVE Valency	90.8%	84.0
Moyenne/Total des places offertes	90.0%	1'192.0

Catégorie C – Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées (sans les IPE de l'Etat de Vaud)

Mandant	Occupation moy./11 mois	Nombre de places offertes
Béthanie	93.7%	22.0
Bois-Gentil	92.0%	22.0
Crèche de Montchoisi	91.0%	22.0
Crèche du Centenaire	85.8%	34.0
Croq'cinelle	86.0%	44.0
Croquignole	89.8%	37.0
CVE Carambole	80.1%	61.0
CVE de Beaumont I	84.8%	71.0
CVE de Beaumont II	86.7%	113.0

CVE La Forêt	91.0%	38.0
CVE Fourmi	78.7%	76.0
CVE Les Falaises	59.5%	41.0
Espace Enfance Vinet	88.8%	44.0
Garderie de Sébeillon	80.7%	44.0
IPE de Marterey	82.3%	41.0
La Case	87.4%	98.0
Mandarine	87.9%	19.0
MiniWatts	80.5%	44.0
Polychinelle	81.8%	149.0
Pouponnière Chailly	98.2%	126.0
Tivoli	94.4%	44.0
Moyenne/Total des places offertes	85.8%	1'190.0

Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S)

Principales missions du service

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire et la planification scolaire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires, en application de la convention Vaud – Lausanne
- assurer le rôle de guichet unique pour les parents, gérer les tâches administratives relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires: base de données des élèves, inscriptions, transferts entre communes
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires: personnel administratif, bibliothécaires, gestion fiduciaire et gestion informatique
- assurer l'organisation et le soutien logistique au conseil et aux commissions d'établissements, ainsi que le suivi de leurs activités
- organiser et gérer l'accueil parascolaire des 7P–11S (encadrement de la pause de midi et offre d'animations, en lien avec les directions d'établissements scolaires)
- organiser et gérer les devoirs accompagnés des 3P–11S
- organiser les activités périscolaires: manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités pédagogiques (prêt d'équipement, orchestre et corps de musique, etc.), gestion des fermes pédagogiques
- gérer administrativement les transports scolaires (abonnements tl)
- organiser le Pédibus et participer à la coordination pour la sécurité sur le chemin de l'école
- assurer la mise à disposition des infrastructures scolaires: planification générale, constructions, transformations, rénovations et assainissements
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires: travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel
- contribuer subsidiairement aux prestations cantonales à la scolarisation des élèves en difficultés: centre de ressources pour élèves allophones, subvention 'Appart'
- promouvoir le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel: coordination régionale des acteur-trice-s de l'école, ressources pédago-socio-éducatives
- mettre en route la fusion SEP+S – SAJE en vue de repenser l'ensemble des prestations préscolaires et scolaires sous le nom du Service des écoles et du parascolaire (SEP), dès le 1^{er} janvier 2021
- coordonner la politique relative aux préaux scolaires, en termes de statut et d'usages durant et hors périodes d'enseignement

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration établis. scol.	33.36	32.80	33.36	32.70
Administration SEPS	26.85	26.84	29.35	28.35
Conciergeries	102.44	98.55	104.54	101.02
Devoirs surveillés	18.91	15.17	18.91	13.85
Devoirs surveillés – Resp.	5.33	6.98	5.33	6.26
Réfectoires	0.34	0.00	0.34	0.00
Total service	187.23	180.35	191.83	182.18

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	+4.60

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Administration établis. scol.	44	32.80	44	32.70
Administration SEPS	37	26.84	39	28.35
Conciergeries	172	98.55	176	101.02
Devoirs surveillés	115	15.17	107	13.85
Devoirs surveillés – Resp.	40	6.98	36	6.26
Total service	408	180.35	402	182.18

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
Administration SEPS	1	–
Conciergeries	5	8
Total service	6	8

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	39	33
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
Total service	39	33

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	–
Décès	–
Démission	17
Départ à la retraite	20
Fin de contrat	–
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
Total service	39

Evènements marquants

2020 constitue une année charnière pour le service. Tout d'abord parce qu'elle marque le lancement de la mise en œuvre de la stratégie municipale en matière d'assainissement et de rénovation des bâtiments scolaires, suite à l'adoption par le Conseil communal du rapport-préavis N°2019/18 («*Intentions de la Municipalité en matière de planification scolaire à l'horizon 2030*») et l'élaboration du Plan climat.

Parallèlement, cette année a vu le lancement des travaux de rapprochement entre les devoirs accompagnés (DAC) et le parascolaire afin de mettre en œuvre de nouvelles synergies au niveau des prestations, dans la perspective de mieux répondre aux besoins des enfants et aux attentes des familles.

L'année 2020 marque également le lancement d'une expérience pilote d'accueil parascolaire 7-8P au collège de Villamont, afin de répondre aux exigences liées à la mise en œuvre de l'école à la journée continue pour les élèves de la scolarité obligatoire. Cette expérience pilote permet de tester un nouveau modèle d'accueil destiné aux élèves de 10 à 12 ans dans les réfectoires, avec un encadrement renforcé, en utilisant également les infrastructures scolaires à disposition.

Parallèlement, la gestion de la crise sanitaire a mobilisé tous les secteurs du service. Au moment de la fermeture des écoles, il s'est agi d'accompagner les directions dans la mise en œuvre de l'enseignement à distance, mais surtout dans l'organisation des services d'accueil scolaire en mettant à disposition, en étroite collaboration avec les APEMS, les ressources humaines et infrastructures nécessaires pour accueillir les enfants du personnel mobilisé par la crise sanitaire. Et au moment de la réouverture, derrière leurs masques, toujours à bonne distance, les concierges ont déroulé des mètres de scotch et de rubalise, affiché des consignes en perpétuelle mutation, réorganisé les espaces et improvisé des stations sanitaires qu'ils ont approvisionnées avec des centaines de litres de solution hydroalcoolique et autres désinfectants, pendant que d'autres s'efforçaient de mettre en œuvre les consignes de l'Office fédéral de la santé publique, de la Direction générale de l'enseignement obligatoire, de l'Office de l'accueil de jour des enfants et du médecin cantonal. Tout cela avec un effet collatéral très positif: une collaboration très constructive entre les services de la Ville et les établissements scolaires, dans l'intérêt des enfants lausannois.

Principales activités 2020

Administration des ressources humaines

En dépit des complications liées au Covid-19, l'amélioration des processus internes a continué avec un accent sur l'uniformisation et la standardisation des méthodes des outils de travail.

Recrutement/personnel auxiliaire

Le SEP+S peut compter sur un effectif de 452 collaborateur·trice·s fixes. A cela s'ajoutent des besoins spécifiques (nettoyages saisonniers, remplacements aux devoirs accompagnés, soutien au domaine parascolaire et dans les conciergeries). Ainsi, en 2020, le SEP+S a engagé 643 auxiliaires, en particulier cette année des auxiliaires actifs dans le nettoyage des établissements scolaires pour faire face aux impératifs de la pandémie. A cela s'ajoutent 93 interprètes.

A la rentrée 2020-2021, le service a engagé trois apprentis supplémentaires (deux apprentis agents d'exploitation et un apprenti employé de commerce).

Administration et finances

Finances

La pandémie de Covid-19 a généré des frais imprévus (masques, produits de nettoyages, renfort de personnel sur les sites scolaires), des économies sur certaines prestations et un manque à gagner au niveau des locations des salles et des prestations pour les élèves (école à la montagne et devoirs accompagnés). L'arrêté fédéral concernant la gratuité des camps scolaires obligatoires a nécessité la mise en place d'un outil de pilotage financier afin de suivre le budget du service, et d'anticiper les besoins financiers pour la rentrée scolaire 2020-2021.

Octroi de bons Mobilis

L'attribution des bons Mobilis pour les abonnements des élèves et jeunes Lausannois·e·s rencontre toujours un franc succès. Ainsi, on recense 13'954 bons Mobilis (-599 par rapport à 2019) établis pour l'année scolaire 2020-2021, répartis en trois groupes:

- 3'898 bons émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à titre gratuit (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), avec un taux d'utilisation de 95%;

- 3'039 bons émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à un tarif réduit de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), avec un taux d'utilisation de 61%;
- 7'017 bons émis à destination des jeunes Lausannois-e-s de 11 à 20 ans pour leur permettre de bénéficier d'un abonnement Mobilis offrant une réduction de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 40.-), avec un taux d'utilisation de 63%.

Au total, 9'899 élèves ou jeunes ont profité de l'offre communale, soit une légère baisse de 3.5% par rapport à 2019-2020. Le coût annuel de cette prestation communale est de l'ordre de trois millions de francs, montant stable par rapport aux années antérieures.

Secteur bâtiments: entretien, assainissement et construction des infrastructures scolaires

Planification des constructions scolaires

La planification scolaire s'articule autour de trois axes stratégiques:

- l'augmentation démographique (construction de nouveaux bâtiments, extension des sites existants) observée dans les différents secteurs de la ville. Evaluation des besoins basée sur des études mandatées auprès d'un géographe;
- la rénovation et la remise à flot du parc scolaire vieillissant. Cet axe priorise l'efficacité énergétique durable. Il touche les rénovations des bâtiments existants et les nouvelles constructions;
- l'entretien et l'optimisation des espaces existants. L'objectif est d'améliorer l'environnement immédiat des utilisateur-trice-s.

Pour atteindre ces objectifs, un cinquième crédit cadre (CC5) répondant au postulat de M. Julien Eggenberger a été accepté par le Conseil communal le 14 janvier 2020. Le contenu de ce CC5 est développé plus bas.

Constructions dans les nouveaux quartiers (réalisées ou en projet)

- Riant-Pré: nouvelle école (12 classes, une salle de gymnastique et un APEMS) mise à disposition des élèves le 26 octobre 2020 avec deux mois de retard suite à la pandémie. Aménagements extérieurs à finaliser au printemps 2021;
- Plaines-du-Loup PPA 1: développement du projet en cours (mise à l'enquête et préavis relatif à la demande du crédit d'ouvrage). Début du chantier planifié à l'été 2021, mise en service de la nouvelle école prévue pour l'automne 2023;
- Plaines-du-Loup PPA 2-3: les besoins du deuxième groupe scolaire prévu dans le PPA 2-3 sont esquissés depuis 2010. Ils supposent la création de 32 classes au minimum avec une salle omnisports et des terrains de sport. Ces besoins restent encore à valider, en fonction de l'évolution des projets d'habitations actuels;
- Prés-de-Vidy: prémices d'un plan directeur en cours d'élaboration. Les contours d'un futur groupe scolaire se dessinent, avec notamment une salle omnisports nécessaire au sud-ouest de la ville;
- Boveresses: construction d'un immeuble d'habitation en cours, initiée par la Société coopérative et Logement idéal. Cet immeuble accueillera au rez-de-chaussée deux classes, une UAPE et un espace culturel polyvalent. La mise en service est prévue pour la rentrée 2021.

Agrandissement des sites existants pour répondre à l'augmentation démographique

- extension du collège de l'Eglantine: chantier engagé en juillet 2020, livraison des cinq classes et de l'APEMS à la rentrée scolaire 2021-2022;
- site secondaire de Béthusy: chantier engagé en novembre 2019. Les 16 nouvelles classes seront disponibles à la rentrée scolaire 2021-2022;
- groupe scolaire du Belvédère: le crédit d'ouvrage N°2020/04 octroyé le 28 avril 2020 a permis la mise en place des classes transitoires depuis la rentrée scolaire 2020-2021 et la démolition de l'annexe du Belvédère (débutée en octobre 2020). L'annexe laissera place à un nouveau bâtiment contenant sept classes, une cinquième salle de gymnastique, des salles spéciales et quatre salles de dégagement. La mise en service est prévue pour la rentrée scolaire 2022-2023.

Assainissement des sites existants et amélioration de l'efficacité énergétique

— collège de St-Roch: le crédit d'ouvrage N°2019/56 accepté le 19 décembre 2019 ainsi que la mise à l'enquête ont autorisé l'engagement de la première étape de rénovation et d'amélioration énergétique de ce bâtiment historique (juillet 2020). Le chantier s'effectuera par rocade. Durant ces travaux, huit classes sont déplacées (quatre classes sur site et quatre classes à l'école de la Madeleine). La mise à disposition globale des surfaces rénovées est prévue pour la rentrée scolaire 2023-2024.

Le crédit cadre 5 (CC5) permet l'engagement des travaux suivants:

- collège de la Barre: appel d'offre par concours en procédure ouverte en 2020 auprès d'architectes reconnu-e-s. Les études et processus de demandes d'autorisation seront engagés en 2021-2022 pour aboutir à la rénovation du bâtiment historique datant de 1898. Début du chantier en 2022, mise à disposition pour la rentrée 2024-2025. Travaux principaux: améliorations énergétiques, rénovation complète des 14 classes existantes et ajout d'un ascenseur. Les surfaces et volumes répondant aux besoins des utilisateur-trice-s, ils ne subiront aucune modification structurelle;
- collège de Montoie: les études ont permis de définir les améliorations thermiques nécessaires pour ce groupe scolaire construit en 1951. Le premier crédit de rénovation de l'ordre de 6 millions de francs inscrit dans le CC5 permettra de débiter la première phase de chantier sous la conduite du Service d'architecture en qualité de maître d'œuvre en été 2021. Trois autres étapes de chantier financées par un prochain crédit cadre (CC6) seront nécessaires pour finaliser l'assainissement complet du site pour la fin de l'été 2023;
- collèges de Chailly et de Malley: travaux de mise aux normes actuelles en fin d'année 2020 (salles de rythmique présentant des équipements obsolètes et un sol d'origine en liège).

Travaux d'entretien réalisés

Le budget d'entretien s'élève à environ CHF 4'213'000.-, soit une augmentation d'environ 30% par rapport au budget 2019.

Les travaux qui ont marqué l'année écoulée sont:

- Bergières: 2^e phase de rénovation portant sur 10 salles de classe, rénovation et amélioration thermique des préaux couverts;
- Croix-d'Ouchy: rénovation et amélioration thermique des toitures des deux salles de gymnastique;
- Sallaz: entretien, rénovation et rocade des locaux administratifs;
- St-Roch: assainissement intérieur des classes de la Madeleine permettant d'accueillir les élèves de St-Roch pour la durée des travaux de rénovation;
- appartements de fonction: rénovations effectuées à l'occasion de départs à la retraite de plusieurs concierges.

Ces objets s'inscrivent dans la démarche du Plan climat et du programme bâtiments avec l'obtention de subventions.

Les coûts destinés aux contrats et contrôles périodiques annuels des équipements techniques et de sécurité restent constants. Les campagnes de contrôles OIBT pour la sécurité des réseaux électriques obligatoires depuis 2004 chargent annuellement le budget (en moyenne CHF 54'000.-). Pour 2020, les dépenses s'élèvent à CHF 134'000.-

Secteur ressources pour l'école

Secrétariat centralisé et guichet unique pour les parents

Selon des modalités propres à Lausanne, le SEP+S accueille, conseille et oriente les parents d'élèves des 15 établissements scolaires lausannois lors de l'inscription à l'école ou pour toute autre démarche administrative. Par ailleurs, le sous-secteur Elèves du SEP+S est chargé notamment du contrôle de la scolarité obligatoire, de la gestion des élèves (par le biais des logiciels LAGAPERL et LAGAPEO), de coordonner les mises en classes et de gérer les demandes de dérogation aux zones de recrutement scolaire intercommunales et intercantionales, ceci en partenariat avec les directions d'établissement, le Centre de ressources pour élèves allophones, la Direction générale de l'enseignement obligatoire et le Contrôle des habitants. Il assure également la facturation et le suivi des écolages (dérogations accordées, élèves non lausannois-e-s intégrés dans une structure sport-art-études), ainsi que le traitement des aides individuelles. Ce sous-secteur a par ailleurs assuré la permanence d'été des établissements scolaires, permettant ainsi de répondre sans interruption aux nombreuses questions des parents en période estivale.

Les aides individuelles octroyées par le SEP+S, en fonction de la situation familiale, consistent en une prise en charge partielle des frais de repas dans les réfectoires, de certains frais de transports, des frais d'inscription aux devoirs accompagnés, ainsi que des frais de participation aux camps et sorties.

Conférence régionale des directions d'établissements lausannois (CRL)

La cheffe du SEP+S participe aux séances bimensuelles de la CRL afin de coordonner les projets et les dossiers dont la portée est à la fois cantonale et communale. Ces séances permettent notamment d'aborder les cas d'élèves d'intérêt général, de coordonner les actions à destination des élèves allophones ou ayant des besoins particuliers, d'harmoniser certaines pratiques entre les établissements et d'initier des collaborations entre ceux-ci et les services de la Ville sur des thèmes particuliers (ex. planification et programme de rénovation scolaire, gestion de la crise Covid-19, enseignement numérique, mise en œuvre du Concept 360°).

Organisation des établissements et des classes

En août 2020, 14'013 élèves ont fait leur rentrée dans les classes lausannoises (+108 par rapport à la rentrée de 2019), répartis dans 747 classes (+5).

Accueil des élèves allophones

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) permet de coordonner, à l'échelle lausannoise, l'accueil de l'ensemble des élèves allophones selon une procédure identique et cohérente, en prenant en compte l'âge et les besoins particuliers de chaque enfant primo-arrivant à Lausanne. Le CREAL accueille des enfants de pays et de parcours scolaires de plus en plus divers, allant de l'analphabétisme fonctionnel à un niveau social parfois très élevé, obligeant les professionnel-le-s à prendre en compte toute la singularité de chaque situation.

Bien que dépendante des établissements scolaires lausannois, cette instance est gouvernée par un conseil de direction qui réunit deux directeurs représentants de la CRL, les doyen-ne-s spécialisé-e-s et les cheffes des services de psychologie scolaire et des écoles primaires et secondaires.

Alors que les cycles II et III sont coordonnés par des doyen-ne-s spécialisé-e-s, le cycle I (1 à 4P) est sous la houlette des doyen-ne-s des établissements primaires qui accueillent les enfants dans l'établissement scolaire qui leur correspond, une pratique qui permet à ceux-ci d'entrer directement en contact avec les familles au moment de leur arrivée.

Soutien à la mesure socio-éducative Appart'

Le SEP+S subventionne, conjointement avec le Service de protection de la jeunesse, la structure socio-éducative de jour Appart' comme mesure de soutien éducatif aux adolescent-e-s lausannois-e-s présentant des difficultés comportementales. Avec le soutien des établissements scolaires et grâce à une collaboration constructive avec les parents concernés, les deux structures sises aux Epinettes et à la rue du Midi permettent d'accueillir quotidiennement une quinzaine de jeunes chacune, à midi et l'après-midi, ainsi que pour des activités le week-end et pendant les vacances. La prise en charge s'inscrit dans la durée (trois à six mois) pour permettre progressivement aux parents de prendre ou reprendre la gestion de l'éducation de leur enfant. Ce dispositif bénéficie ainsi à une cinquantaine d'enfants chaque année.

La cheffe de service participe avec voix consultative au comité de l'Association de la Maison des Jeunes (instance de tutelle des Appart') ainsi qu'à la commission Appart', qui lui a permis de rencontrer à plusieurs reprises les acteur-trice-s du dispositif socio-éducatif lausannois et de promouvoir ainsi des synergies sur des thématiques partagées et de participer à la mise en place de solutions répondant aux besoins particuliers de cette population dans le cadre de la crise sanitaire.

Information aux parents

Suite aux restrictions sanitaires, la soirée d'information destinée aux parents des futurs élèves 1P lausannois a été remplacée par une présentation en ligne (informations sur l'entrée à l'école, le système scolaire cantonal et l'organisation lausannoise).

Les conférences des parents des élèves de 8P dans les établissements scolaires ont été coordonnées par le SEP+S et avec la participation des préfet-e-s et de la Brigade jeunesse, ces présentations visaient à sensibiliser les parents à certains aspects légaux touchant les adolescent-e-s (notamment les écrans et les réseaux sociaux). Des informations en lien avec la brochure «Reste cool, sois prudent» éditée par les conseils régionaux de prévention et de sécurité (CRPS) ont été fournies.

Enfin, les courriers les plus importants ont été traduits dans différentes langues pour renforcer les liens avec les parents allophones.

Site internet: portail Scolarité à Lausanne

Le portail internet continue de rencontrer un vif succès. En 2020, plus 568'000 internautes ont visité la plateforme dédiée à la scolarité à Lausanne sur laquelle étaient régulièrement relayées toutes les informations relatives à l'organisation de l'école et du parascolaire en lien avec la pandémie.

Prévention des incivilités et du vandalisme, cohabitation avec le voisinage

Le vandalisme reste problématique sur les sites scolaires malgré des rondes et surveillances et une légère baisse des incivilités en 2020. Il a été constaté en revanche, avec la pandémie, une plus grande intolérance de la part du voisinage face aux nuisances générées par la présence des jeunes sur les espaces extérieurs. En 2020, le SEP+S a participé à six séances de la Plateforme incivilités, organisées par la Délégation à l'Observatoire de la sécurité. Au vu des nombreuses problématiques rencontrées, cette plateforme est essentielle pour relayer les informations et coordonner les moyens d'intervention (surtout les soirées, week-ends et vacances scolaires). Elle est également nécessaire pour discuter et évaluer les ressources à mobiliser sur certains sites scolaires.

Secteur parascolaire

Organisation de la pause de midi

Les élèves de 7P-11S + RAC peuvent accéder librement et gratuitement aux espaces dédiés, sous la surveillance d'animateur·trice·s, les lundis, mardis, jeudis et vendredis voire les mercredis. Ils/elles peuvent acheter un repas chaud ou amener un pique-nique et passer un moment agréable à midi. Des actions de prévention sont mises en place au quotidien. Les bibliothèques scolaires ainsi que d'autres espaces sont aussi à disposition des élèves. Sur demande des parents, l'offre de contrôle des présences jusqu'en décembre pour les nouveaux élèves de 7P a été combinée avec celle des repas chauds (meilleure gestion des prestations et limitation du gaspillage alimentaire).

La coordination entre l'offre parascolaire et les directions des établissements s'est poursuivie via les doyen·ne·s déchargé·e·s à cette fin par la Ville et les professionnel·le·s concerné·e·s sur les différents sites scolaires.

Un accueil d'urgence durant la fermeture des écoles au printemps a été organisé pour les élèves dès la 7P dont les parents avaient des obligations professionnelles liées au Covid-19. La continuité et le renouvellement des prestations ont également été assurés, ceci malgré la forte charge administrative.

Éléments-clés:

- Belvédère: en novembre, mise en place d'un accueil parascolaire supplémentaire au pavillon C pour les élèves des classes de RAC;
- Bergières: collaboration formalisée et reconduite avec le centre d'animation du site scolaire (accueil à midi et l'après-midi à l'Espace 44). Un animateur parascolaire accueille également les élèves à la bibliothèque scolaire à midi;
- Béthusy: renfort de l'équipe des DAC de 12h à 12h30 afin d'optimiser la prise en charge des nombreux élèves fréquentant le réfectoire;
- Coteau-Fleuri: accueil parascolaire des élèves de 7-8P organisé à l'ancien centre de rencontre œcuménique de la Grangette, en complément du réfectoire attenant. Collaboration mise en place en décembre avec l'APEMS, afin d'accueillir 24 enfants de 5-6P (manque d'espaces dans le quartier);
- Elysée: coordination entre le centre pluriculturel et social d'Ouchy utilisé comme réfectoire, la bibliothèque scolaire et l'atrium du collège afin de pallier partiellement le manque d'espaces. Reconduction de l'offre de restauration dès la 9S dans l'atrium;
- Entre-Bois: collaboration mise en place afin d'accueillir dans le réfectoire 24 enfants de l'APEMS, malgré la forte fréquentation des élèves dès la 9S;
- Grand-Vennes: accueil par deux animateurs des élèves de 7P et de ceux qui achètent un repas au réfectoire attenant, en collaboration avec l'équipe du centre socioculturel Le Grand V;
- Rouvraie: organisation adaptée aux horaires de ce collège (pause de midi restreinte certains jours). Reconduction de l'accueil du mercredi et du vendredi après-midi;
- St-Roch: suite à la fermeture du réfectoire (travaux de rénovation), service de livraison de repas chauds organisé à l'espace d'accueil de l'annexe du collège. Collège de la Madeleine: accueil parascolaire et offre de repas chauds pour les élèves des classes de 7P, dans un local spécialement aménagé;
- Villamont: voir point suivant.

Mise en œuvre de l'article 63a de la Constitution vaudoise

La mise en œuvre du programme de législature de la Municipalité en termes d'école à journée continue s'est poursuivie en 2020, dans le contexte de la mise en œuvre de l'article 63a de la Constitution vaudoise, de la nouvelle loi sur l'accueil de jour et du cadre de référence relatif adopté par l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire en mars 2019. Pour rappel, les prescriptions cantonales exigent le développement d'un accueil surveillé et encadré pour les élèves de 7-8P à midi et l'après-midi, du lundi au vendredi, excepté le mercredi après-midi.

En dépit des contraintes liées au Covid-19, un projet pilote a été mis sur pied au collège de Villamont, afin de pouvoir intégrer les nouvelles exigences légales et anticiper leurs conséquences de manière optimale dans les prestations existantes.

A la rentrée d'août 2020, toutes les prestations liées à l'accueil parascolaire, aux devoirs accompagnés (DAC) et aux repas chauds du collège de Villamont ont été proposées de manière unifiée via un formulaire d'inscription envoyé aux parents durant l'été. Une responsable diplômée a été engagée pour mettre en œuvre et coordonner les prestations sur le site scolaire et gérer les équipes parascolaires et DAC.

L'inscription est obligatoire pour tous les élèves de 7-8P dont les parents souhaitent bénéficier des prestations de midi et/ou de l'après-midi. A midi, les élèves inscrits se rendent au réfectoire (repas chaud ou pique-nique), avec contrôle des présences. Ensuite, les enfants profitent des infrastructures et des animations mises en place ainsi que de la bibliothèque, jusqu'à la reprise des cours (sous contrôle et responsabilité de la Commune). L'après-midi, l'accueil est possible jusqu'au vendredi, avec possibilité d'intégrer un groupe DAC du lundi au jeudi. Une fois les devoirs terminés, les enfants retournent à l'accueil parascolaire jusqu'à 18h ou quittent l'établissement.

L'accueil de midi avec repas chauds et la prestation de l'après-midi sont facturés mensuellement aux parents, en fonction du revenu de chaque ménage, au prorata des jours choisis. Pour l'accueil de midi avec pique-nique, une participation forfaitaire de CHF 20.- est facturée au début de chaque semestre.

Les élèves de 9-11S, peuvent continuer de venir au réfectoire (repas chaud ou pique-nique), mais sous la responsabilité de leurs parents. Le paiement des repas s'effectue sur place, avec possibilité de subside.

Une évaluation est effectuée en parallèle pour ajuster le projet en vue d'un déploiement du concept dans les autres collèges lausannois dans les deux prochaines années. Actuellement, plus de 60% des élèves de 7-8P (y. c. classes d'accueil) bénéficient de la prestation de midi et près de 43% de celle de l'après-midi.

Secteur devoirs accompagnés (DAC)

Au total, la prestation a profité à 2'721 élèves de 3P-11S. Ces enfants ont été intégrés dans l'un des 258 groupes (état au 1^{er} novembre 2020), chacun pris en charge par l'un-e des 271 accompagnant-e-s de devoirs réguliers (parfois en binôme). Les 40 responsables de site ont géré des équipes composées de 1 à 16 accompagnant-e-s de devoirs.

En termes de recrutement, 158 candidat-e-s ont été reçu-e-s en entretien après avoir passé un test de compétences scolaires en séance de recrutement. A la suite de ces entretiens, 99 accompagnant-e-s ont été engagé-e-s.

Concernant les impacts du Covid-19: suite à la décision de fermer les écoles dès le 15 mars 2020, les prestations DAC 3-6P ont été suspendues jusqu'au 11 mai et les prestations DAC de 7P-11S jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Les frais de participation demandés aux parents ont été ajustés.

Un groupe de travail (composé des directions des APEMS et des DAC, de quatre responsables APEMS et quatre responsables DAC 3-6P) s'est réuni entre août et décembre afin de concevoir un nouveau dispositif cohérent et unifié répondant au besoin de conciliation des familles tout en intégrant une prestation d'aide à la réalisation des devoirs.

Devoirs accompagnés destinés aux 3-6P en chiffres

Établissements primaires	Nb d'élèves scolarisés (3-6P)	Nb d'élèves inscrits aux DAC	Fréquentation journalière Lundi	Fréquentation journalière mardi	Fréquentation journalière jeudi	% d'élèves inscrits aux DAC par établissement
Beaulieu	580	189	166	180	177	32.59
Coteau-Fleuri	603	190	178	188	193	31.51
Entre-Bois	565	242	223	224	229	42.83
Floréal	746	264	234	243	238	35.39
La Sallaz	665	190	140	134	134	28.57
Mon-Repos	760	251	204	215	204	33.03
Pierrefleur	460	127	107	107	101	27.61
Prélaz	556	244	229	223	229	43.88
Total	4'935	1'697	1'481	1'514	1'505	34.39

Devoirs accompagnés destinés aux 7-8P en chiffres

Établissements primaires	Nb d'élèves scolarisés (7-8P)	Nb d'élèves inscrits aux DAC	Fréquentation journalière Lundi	Fréquentation journalière mardi	Fréquentation journalière jeudi	% d'élèves inscrits aux DAC par établissement
Belvédère	350	118	98	100	97	33.71
Bergières	328	108	80	93	77	32.93
Béthusy	352	128	123	118	90	36.36
Elysée	313	62	56	55	55	19.81

Villamont	390	163	127	133	119	41.79
C.F. Ramuz	338	129	110	115	109	38.17
Isabelle-de-Montolieu	377	91	77	86	81	24.14
Total	2'448	799	671	700	628	32.64

Devoirs accompagnés destinés aux 9–11S en chiffres

Établissements primaires	Nb d'élèves scolarisés (9–11S)	Nb d'élèves inscrits aux DAC	Fréquentation journalière Lundi	Fréquentation journalière mardi	Fréquentation journalière jeudi	% d'élèves inscrits aux DAC par établissement
Belvédère	695	28	pas de prestation	28	21	4.03
Bergières	529	64	47	55	50	12.10
Villamont	613	97	69	75	49	15.82
C.F. Ramuz	478	36	22	28	33	7.53
Total	2'315	225	138	186	153	9.72

Secteur périscolaire

Fêtes scolaires

Les fêtes scolaires 2020 ont été annulées en raison du Covid-19: la fête du 19 juin (6P), la fête du 24 juin (enfantin 1-2P) et la fête du bois du 1^{er} juillet (3-5P).

Fermes pédagogiques

Le nombre de visites dans les fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24 heures complètes) par classe. Deux fermes en activité assurent cette prestation pédagogique: le Chalet-de-la-Ville au Mont-sur-Lausanne et la ferme des Cases aux Monts-de-Pully. Pour 2020, plus de 60 classes se sont inscrites pour venir découvrir ces fermes en exploitation.

En raison des mesures liées au Covid-19, les visites des classes se sont arrêtées le 13 mars 2020. Les activités ont pu reprendre à la rentrée scolaire le 24 août et se poursuivent, à la journée uniquement, sur les deux sites.

Le Jardin aux 1'000 mains et les trésors de la forêt

Cette offre pédagogique est proposée par l'Association de Rovéréaz, le Service des parcs et domaines et le SEP+S. Elle permet d'accueillir des classes 1-2P dans le jardin et la forêt voisine du site de Rovéréaz. Les classes viennent à deux reprises y passer une journée. En raison du Covid-19, les activités se sont arrêtées du 13 mars au 4 juillet 2020.

Prêt d'équipements et coordination des activités sportives

Les élèves ayant besoin de matériel de ski sont équipés par la Ville (dépôt de Valency). Pour l'hiver 2019-2020, plus de 2'400 enfants, soit 142 classes, ont pu bénéficier de ce service, dont 57 classes pour les maisons de vacances de la Barboleusaz, des Chevalleyres et du Planemard. En raison du Covid-19, les activités se sont arrêtées le 13 mars 2020.

Piscines

Les élèves de 3-6P sont accueillis dans les cinq piscines lausannoises publiques, scolaires ou privées et bénéficient chaque année de 12 cours de natation. Les élèves de 6P passent tous le test Contrôle de sécurité aquatique (CSA = se sauver soi-même). En raison du Covid-19, un grand nombre de classes n'a pas pu profiter de ces cours donnés par des professionnel-le-s enthousiastes.

Patinoires

Les enseignant-e-s qui le souhaitent peuvent se rendre avec leur classe (sur inscription) dans les patinoires lausannoises de Malley (couverte), de Montchoisi et de la Pontaise. L'engouement se vérifie chaque année par une fréquentation en hausse. En raison du Covid-19, la pratique du patinage a été suspendue le 5 novembre 2020.

Corps de musique et autres manifestations scolaires

En raison du Covid-19, les activités et les représentations des corps de musique de la Banda et des Fifres et tambours ont été réduites. Néanmoins, les répétitions avec les élèves ont pu reprendre à la rentrée scolaire, dès le 24 août 2020.

Sécurité sur le chemin de l'école

La collaboration avec le Service des routes et de la mobilité, secteur des espaces publics, et la Brigade de la prévention routière de la police a permis de renforcer et sécuriser les sites problématiques par diverses

mesures d'aménagement, d'information, de prévention et de répression. Un suivi interservices des doléances de la population ou des directions des établissements permet de répondre à ces diverses préoccupations en lien avec la sécurité sur le chemin de l'école.

Pédibus

En 2020, 16 lignes Pédibus sont actives à Lausanne. Le Pédibus constitue une aide précieuse pour l'organisation de l'accompagnement des enfants sur le chemin de l'école. A la rentrée scolaire 2019-2020, 12 séances d'information ont été organisées à l'attention des parents.

Éléments statistiques

Répartition des élèves 1–6P et classes spéciales (situation au 1^{er} octobre 2020)

Établissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	ACC5-6	MO3-6	OESP1-6	OESP3-6	Total
Entre-Bois	135	125	159	123	131	145	7	–	–	–	825
Floréal	196	205	200	184	185	177	–	–	–	–	1'147
Mon-Repos	188	186	186	185	176	207	6	–	–	–	1'134
Prélaz	153	170	138	139	143	127	9	5	–	26	910
La Sallaz	217	180	187	151	158	169	–	–	–	–	1'062
Beaulieu	147	146	155	155	128	138	4	–	–	–	873
Coteau Fleuri	140	149	172	140	154	132	5	–	27	–	919
Pierrefleur	113	130	130	114	101	115	–	–	–	–	703
Totaux	1'289	1'291	1'327	1'191	1'176	1'210	31	5	27	26	7'573

Répartition des élèves 7P–11S et classes spéciales (situation au 1^{er} octobre 2020)

Établissement	7P		9		10		11		RAC1	CERT	ACC 7-8	MO	OESP 7-8	Total
	7P	8P	9VG	9VP	10VG	10VP	11VG	11VP	RAC2		ACC-S		OESS	
Belvédère	157	161	107	73	130	62	133	48	113	–	39	22	–	1'045
Bergières	159	163	78	87	102	69	90	70	–	–	25	14	–	857
Béthusy	164	188	99	96	96	100	81	84	–	13	30	–	–	951
Elysée	150	155	62	105	71	96	112	81	49	–	20	–	17	918
Villamont	178	186	91	111	117	107	79	84	–	–	39	11	–	1'003
C.F.–Ramuz	155	151	84	70	82	54	98	36	41	–	22	23	–	816
Il.-de-Montolieu	163	185	96	75	103	68	92	59	–	–	18	50	–	909
Total/voie	1'126	1'189	617	617	701	556	685	462	203	13	193	120	17	6'499
Totaux	1'126	1'189	1'234		1'257		1'147		203	13	193	120	17	6'499

Classes régulières

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
1–2P	2'543	133	19.12
3P	1'113	56	19.88
2–3P	19	1	19.00
4P	1'006	52	19.35
1–4P	42	2	21.00
3–4P	375	20	18.75
5P	1'129	60	18.82
6P	1'164	61	19.08
5–6P	93	5	18.60
7P	1'126	60	18.77
8P	1'189	60	19.82
9VG	617	34	18.15
9VP	617	27	22.85
10VG	701	36	19.47
10VP	556	25	22.24
11VG	685	38	18.03
11VP	462	22	21.00
Total	13'437	692	19.42

Classes spéciales

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
RAC1	154	7	22.00
RAC2	49	2	24.50
CERT	13	1	13.00
ACC5-6	31	5	6.20
ACC7-8	69	7	9.86
ACC S	124	13	9.54
MO3-6	5	1	5.00
MO7-8	56	6	9.33
MO9-11	64	6	10.67
OESP1-6	27	3	9.00
OESP3-6	26	3	8.67
OESP7-8	8	1	8.00
OESS	9	1	9.00
Total	635	56	11.34

Légende

- ACC classe d'accueil primaire/secondaire
- CERT classe certificative (12^e année)
- MO classe à effectif réduit (MO: mesures ordinaires de pédagogie spécialisée)
- OESP classe d'enseignement spécialisé primaire
- OESS classe d'enseignement spécialisé secondaire
- RAC classe de raccordement (12^e année)
- VG voie générale
- VP voie pré-gymnasiale

Service de santé et prévention (SSPR)

Principales missions du service

Le SSPR compte deux offices: l'Office de santé et l'Office dentaire. Il témoigne de la volonté de coordination des programmes, projets et actions de promotion de la santé et prévention, destinés aux enfants, aux jeunes et à leurs familles. Ses missions sont les suivantes:

- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets et à leur priorisation
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels
- offrir ses services aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants (comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants)
- décider des offres de prestations et de leur priorisation dans le domaine de la promotion de la santé en lien avec le développement de l'enfant et de l'adolescent·e, ainsi que de la prévention dans le milieu de la santé scolaire

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistant·e·s dentaires	6.30	6.30	6.30	6.30
Direction et secrétariat	7.50	6.25	8.40	7.25
Infirmières scolaires	15.40	14.85	15.40	15.30
Médecins scolaires	0.78	0.27	0.78	0.35
Orthodontistes	7.45	6.75	7.25	6.75
Pédodontistes	6.60	5.30	6.40	6.00
Prophylaxistes dentaires	1.20	1.10	1.10	1.10
Total service	45.23	40.82	45.63	43.05

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	+0.40

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Assistant·e·s dentaires	8	6.30	8	6.30
Direction et secrétariat	8	6.25	9	7.25
Infirmières scolaires	22	14.85	24	15.30
Médecins scolaires	3	0.27	3	0.35
Orthodontistes	9	6.75	9	6.75
Pédodontistes	7	5.30	8	6.00
Prophylaxistes dentaires	2	1.10	2	1.10
Total service	59	40.82	63	43.05

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
	–	–
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	9
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
Total service	6	10

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	1
Démission	2
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	6

Evènements marquants

Les missions du SSPR, de l'Office de santé comme de l'Office dentaire, ont été très impactées par le contexte épidémique de l'année 2020: forte sollicitation des infirmières scolaires, mise à l'arrêt des cabinets dentaires, reprise d'activité avec mise en œuvre de mesures préventives contraignantes pour tous-tes ces professionnel-le-s, impact en termes de difficultés d'approvisionnement et surcoût financier significatif pour le service (achats massifs de masques chirurgicaux, visières, gants, solutions hydroalcooliques, désinfectants pour surfaces).

Personnel**Personnel fixe**

L'unité administrative du SSPR, commune aux deux offices, fonctionne grâce à la qualité d'engagement professionnel des collaborateur-trice-s. L'équipe du secrétariat-réception du service, également chargée de la réponse initiale aux appels reçus pour le service de garde infirmière, et de celle concernant les cabinets dentaires et d'orthodontie de l'Office dentaire, dispose de ressources en adéquation avec la charge de travail.

L'unité RH et finances a dû être réorganisée pour répondre aux besoins actuels du service. Le poste de RH du service, vacant depuis le 1^{er} novembre 2019 suite à un départ en retraite, n'a pas pu être repourvu avant le 1^{er} juillet 2020. Le poste de responsable finances, vacant pour le même motif depuis le 1^{er} novembre 2019, est assuré depuis lors par un collaborateur du SAJE détaché à 80% au SSPR pour le volet finances, qui occupe cette fonction avec un statut de stagiaire.

Pour pouvoir répondre aux besoins effectifs du service, l'ept existant pour ces deux fonctions a été augmenté à 1.4 ept (0.8 pour finances et 0.6 pour RH). Une collaboratrice RH a enfin pu être engagée au 1^{er} juillet 2020, sur un 0.7 ept (0.6 RH et 0.1 en tant que répondante santé et sécurité au travail, fonction non représentée au SSPR depuis 2015). Un appui à la fonction RH est assuré (ex fonction de chargé-e d'administration du personnel – CAP) par l'assistante de la cheffe de service, laquelle a assuré en partie l'intérim en l'absence de RH du 1^{er} novembre 2019 au 1^{er} juillet 2020, et depuis lors pour la transmission progressive des dossiers, au prix d'une très importante surcharge sur ce poste. Un appui complémentaire a été effectué par le RH du Service de psychologie scolaire.

Suite au départ de la comptable qui gérait les dossiers de l'Office dentaire, 0.4 ept a été transféré de la comptabilité de direction au SSPR. Alors que le poste était vacant depuis le 1^{er} juillet 2020, il n'a été repourvu qu'au 1^{er} octobre 2020. Cette situation a généré une surcharge significative pour la comptabilité de direction et un important retard pour la gestion et l'envoi des factures de l'Office dentaire.

Suite à ces changements organisationnels, des travaux ont dû être réalisés pour permettre de créer, pour ces nouveaux-velles collaborateur-trice-s, les places de travail nécessaires.

Au sein de l'Office de santé, l'infirmière cheffe, en arrêt maladie complet depuis novembre 2018, a repris son activité professionnelle à 50% durant l'année 2020. Le report d'activités s'effectue principalement sur la cheffe de projets, l'assistante de la cheffe de service-CAP pour les aspects de gestion opérationnelle, et la cheffe de service.

A l'Office dentaire, trois médecins-dentistes ont quitté le service. Ces postes ont pu être repourvus sans difficultés majeures, excepté celles liées aux délais nécessaires pour l'obtention des autorisations administratives obligatoires à l'exercice de leur fonction et aux autorisations de facturer (délai minimal d'obtention de plus de deux mois).

Personnel auxiliaire – stagiaires – apprenti-e

En sus du personnel fixe, le SSPR fait appel à du personnel auxiliaire. Il compte ainsi:

- environ 12 infirmier-ère-s remplaçant-e-s dits poolistes (nombre fluctuant au cours de l'année en raison des engagements et départs de ces professionnel-le-s très mobiles);
- 19 interprètes médiateur-trice-s culturel-le-s.

Des médecins-dentistes et une assistante dentaire sont engagés comme auxiliaires sur des périodes déterminées de quelques semaines à quelques mois pour pallier les absences et éviter ainsi de devoir fermer les cabinets dentaires.

Au total, le SSPR a dénombré, en 2020, 36 personnes travaillant en tant que personnel auxiliaire.

Trois infirmières formatrices de l'Office de santé ont pris en charge sept étudiantes-stagiaires ou stagiaires non rémunérées provenant soit de la Haute école de santé La Source, soit de l'Ecole cantonale vaudoise de la santé, pour un total cumulé de 42 semaines.

Chaque année scolaire, le service accueille et forme un-e apprenti-e employé-e de commerce engagé par le centre de formation du Service du personnel, conformément à un contrat de partenariat. Dans le cadre du service, la formation des apprenti-e-s est placée sous la responsabilité de l'assistante de la cheffe de service.

Principales activités 2020

Office de santé

L'Office de santé a pour principale mission de promouvoir la santé physique, psychique et sociale des enfants, particulièrement ceux scolarisés dans les établissements scolaires, et compte pour cela avec les compétences de médecins, de médecins-pédiatres et d'infirmières scolaires formées pour la plupart en santé publique.

Les activités de santé scolaire développées dans le cadre de l'Office de santé font l'objet d'une subvention institutionnelle du Canton de Vaud.

Les prestations concernées sont définies dans le cadre d'une convention établie entre le Canton de Vaud – représenté par la Direction générale de la santé – et le SSPR. Cette convention, renégociée tous les cinq ans depuis 2006, a été renouvelée en 2016 pour cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020, aux mêmes conditions que précédemment. Un avenant annuel précise les éventuelles modifications: engagement financier, postes subventionnés, modalités de paiement, etc. L'avenant pour 2021 inclut la prolongation pour un an de la convention actuelle.

Des travaux et réflexions concernant le devenir de la promotion de la santé et prévention en milieu scolaire débutent au Canton, travaux dans le cadre desquels le SSPR sera consulté et associé à la réflexion.

A noter que, sur décision de la direction du SSPR, les infirmières accompagnées par la cheffe de projets, ont effectué un important travail de réflexion et redéfinition de leur fonction pour une meilleure prise en compte et adéquation aux besoins de santé effectifs, de prévention et promotion de la santé, des enfants accueillis en contexte scolaire. Il est convenu, avec les membres du groupe de travail cantonal chargé de mener les réflexions sur la refonte de la promotion de la santé et prévention en milieu scolaire, de leur transmettre le fruit de ces travaux.

Activités du service en appui externe, collaboration avec l'unité PSPS de l'AVASAD

Les collaborations se sont poursuivies, à un rythme ralenti par les conséquences de la situation épidémique, avec la participation de la cheffe de projets, le plus souvent par visioconférence.

Direction générale de la santé, service du médecin cantonal

La cheffe de service prend part aux séances du comité de pilotage vaccination et aux séances de travail placées sous l'égide du médecin cantonal adjoint. Dans le contexte épidémique actuel, elle travaille en étroite

collaboration avec le service du médecin cantonal et l'Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) pour la gestion des incidences épidémiques en milieu scolaire, la participation des infirmières au dispositif cantonal Covid-19, l'organisation des tests rapides et d'équipes de professionnel-le-s pour la vaccination dès 2021. Prennent aussi part à ces séances l'infirmière cheffe et l'assistante de la cheffe de service, lesquelles gèrent le volet organisationnel de la participation des infirmières du SSPP aux interventions en équipes conjointes avec celles de l'Unité PSPS.

Formation aux premiers secours pour les enseignant-e-s et professionnel-le-s des établissements scolaires

En raison de la situation épidémique, cette formation a été suspendue. Elle sera repensée pour en renforcer l'approche pratique de mise en situations, même si celle-ci se trouve limitée par la courte durée (4 heures) des sessions de formation.

Programmes de santé

Dépistage visuel

Le dépistage visuel est maintenu en ville de Lausanne, à trois reprises au cours de la scolarité obligatoire, en 3P, 5P et 7P. 4'281 enfants ont fait l'objet d'une mesure de dépistage visuel au cours de l'année scolaire 2019-2020. Pour 258 enfants, un contrôle visuel médical a été recommandé. Une approche d'évaluation de ces dépistages atteste qu'environ 70% des enfants signalés ont effectivement besoin d'une correction visuelle. Plusieurs infirmières ont été remerciées par le Service d'ophtalmologie pédiatrique du CHUV et par des ophtalmologues privés pour avoir su, sur la base de ces dépistages, repérer des situations potentiellement lourdes de conséquences et les avoir adressées rapidement. Le personnel reste attentif à l'évolution des cas de myopie chez les enfants, en augmentation, dont le développement est favorisé par la vision à courte distance, ce qui est le cas avec une pratique intensive des écrans.

Intégration scolaire

Pour l'année scolaire 2019-2020, 476 enfants scolarisés en ville de Lausanne ont été concernés par l'élaboration d'un document dit Besoins de santé particuliers. Les mesures définies dans ces documents visent à permettre un accueil de qualité des enfants connus pour un problème de santé.

Entretiens proposés aux enfants avec leurs parents en 2P

Pour l'année 2019-2020, les infirmières du secteur primaire ont réalisé 660 entretiens pour ces enfants accompagnés de leurs parents. Dans le cadre de ces entretiens, diverses thématiques sont abordées telles que la qualité de l'intégration de l'enfant dans le contexte scolaire, ses besoins fondamentaux (sommeil, alimentation, activités, etc.), l'usage des écrans, etc., ainsi que d'éventuelles préoccupations en regard de son état de santé.

Projets de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)

Au vu de la situation sanitaire, la plupart des projets PSPS ont été mis en attente. Sur 36 projets travaillés (22 dans les établissements primaires et 14 dans les établissements secondaires) en 2019-2020, seuls 12 projets ont été déployés et ont donné lieu à des mesures de facturation.

La majorité de ces projets vise à travailler le bien vivre ensemble. Le besoin prioritaire identifié par les professionnel-le-s de terrain relève la nécessité de travailler sur les compétences psychosociales et émotionnelles des enfants. En cette période épidémique, un groupe d'infirmières prend part, avec la cheffe de projets, aux travaux visant à accueillir et soutenir les enfants et les jeunes adolescent-e-s dont certain-e-s sont mis en difficulté du fait de la situation actuelle.

La thématique de l'alimentation et de l'activité physique continue d'être travaillée avec le concours des partenaires, et les recommandations en matière de récréations saines, élaborées avec l'Unité PSPS, ont été communiquées aux équipes PSPS des établissements, aux enseignant-e-s et aux parents.

Soutenue par la cheffe de projets, la pratique de travail en réseau élargi s'affirme progressivement avec la participation non seulement des groupes PSPS, mais aussi des conseils d'établissements et des conseils d'élèves. A terme, l'objectif vise à franchir les murs de l'école pour mieux prendre en compte et travailler avec les partenaires des quartiers.

Du bon usage des écrans dans les établissements

En lien avec le projet de campagne de la Ville de Lausanne et le programme de développement numérique du Canton, des travaux sont en cours dans ce domaine.

Vaccinations – Doses administrées (année scolaire 2019-2020)

vaccin Revaxis	2 doses
vaccin Boostrix	334 doses
vaccin Boostrix-Polio	123 doses
vaccin Td-Pur	1 dose
vaccin Priorix	39 doses
vaccin Engerix B	175 doses
vaccin HPV	626 doses

Visites médicales

Le nombre des visites médicales réalisées au cours de l'année scolaire confirme la baisse progressive enregistrée ces trois dernières années. On en dénombre 202 en 2019-2020.

De même, le déplacement progressif de l'activité médicale vers davantage de sollicitations pour l'évaluation de situations médico-psychosociales complexes et la participation à des réunions de réseaux interprofessionnels, se confirme.

Prestations individuelles des infirmières et médecins scolaires

Le repérage et l'orientation d'enfants en situation de souffrance psychique, de négligences voire de maltraitements, constitue aujourd'hui un volet important et chronophage de l'activité de l'infirmière scolaire.

Les infirmières scolaires et médecins scolaires soulignent leur perception d'une augmentation continue des sollicitations pour des situations médico-psychosociales souvent très complexes. L'orientation de ces situations se révèle parfois difficile, que ce soit pour obtenir une évaluation ou une prise en charge spécifique.

Office dentaire

La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins aux enfants scolarisés en ville de Lausanne.

Année difficile pour l'Office dentaire compte tenu du contexte épidémique: fermeture de tous les cabinets en même temps que les établissements scolaires, maintien de la fermeture d'un cabinet pour cause de personnel vulnérable, non possibilité de réaliser certains soins compte tenu de la projection d'aérosols générée, renoncement aux actes de soins par deux praticiens, mesures sanitaires drastiques (désinfection, aération entre chaque patient-e, etc.) avec nécessaire réorganisation du rythme des rendez-vous, annulation des rendez-vous par les familles.

Prestations proposées par l'Office dentaire

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon trois axes, prévention primaire, dépistage et soins:

- consultations individuelles et détartrage dentaire pour tous-tes les patient-e-s du cabinet d'orthodontie, effectué par l'hygiéniste au cabinet, soit environ 300 patient-e-s vu-e-s par l'hygiéniste à raison d'une fois tous les six à neuf mois;
- prophylaxie collective: éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires des établissements scolaires, effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé bucco-dentaire;
- soins conservateurs, dispensés par les médecins-dentistes (pédodontistes) des sept cabinets dentaires de l'Office dentaire;
- soins orthodontiques, réalisés par les médecins-dentistes orthodontistes du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon;
- dépistage dentaire scolaire annuel, fait par les médecins-dentistes (pédodontistes) de l'Office dentaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, ainsi que les élèves de Belmont.

Locaux

Le cabinet dentaire de Montchoisi, trop exigu pour permettre de satisfaire aux normes actuelles exigées pour l'aménagement d'un cabinet dentaire, a été remplacé par un nouveau cabinet dans l'école de la Croix-d'Ouchy, avec la suppression du petit local dévolu au brossage des dents, sa transformation en infirmerie scolaire, et la transformation de l'infirmerie existante en un cabinet dentaire.

Prophylaxie – éducation à la santé buccodentaire

Pour l'année scolaire 2019-2020, les deux prophylaxistes sont intervenues dans 288 classes, soit auprès de 5'419 élèves. Elles ont aussi mené 19 séances de brossages collectifs auprès de 1'001 élèves.

Elles sont également intervenues dans quatre écoles ou centres spécialisés et à Belmont pour 213 enfants.

Demandes d'aides financières individuelles

Sur l'année 2020, 63 demandes de réductions d'honoraires ont été examinées. Le montant total des aides individuelles accordées correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 31'529.80.

Dépistage dentaire scolaire annuel

En raison du contexte épidémique et du retard dans les soins à dispenser aux enfants, le dépistage dentaire – qui habituellement se déroule entre septembre et début décembre – a été reporté à janvier 2021. Sur décision cantonale, il vient d'être supprimé pour l'année scolaire en cours. Cette décision permettra de donner la priorité aux soins buccodentaires. La prochaine période de dépistage dentaire aura en principe lieu entre septembre et début décembre 2021.

Service de psychologie scolaire (SPS)

Principales missions du service

- les psychologues, psychomotricien-ne-s et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) offrent aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, des évaluations et des suivis thérapeutiques
- les professionnel-le-s du service travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignant-e-s et les directions des établissements scolaires lausannois, et offrent des prestations indirectes et de conseil
- les assistant-e-s sociaux-ales scolaires (ASS) conseillent les familles, les élèves et les partenaires pour favoriser l'intégration psychosociale, culturelle, financière, juridique et personnelle des enfants et de leurs familles, dans le but d'une scolarité harmonieuse des enfants lausannois
- les spécialistes PPLS et les ASS sont au service du développement des enfants et des adolescent-e-s afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille
- l'équipe administrative gère l'accueil et le traitement des demandes d'interventions, ainsi que toutes les prestations de logopédie indépendante par délégation cantonale

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants sociaux – SPS	5.80	5.80	5.80	5.00
Direction et secrétariat SPS	5.95	4.35	5.25	4.65
Logopédistes	16.30	15.70	16.05	16.05
Psychologues	14.20	13.70	16.15	16.05
Psychomotricien-ne-s	6.55	6.55	6.65	6.65
Total service	48.80	46.10	49.90	48.40

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	+1.10

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Assistants sociaux – SPS	8	5.80	7	5.00
Direction et secrétariat SPS	7	4.35	7	4.65
Logopédistes	23	15.70	24	16.05

Psychologues	21	13.70	24	16.05
Psychomotricien-ne-s	10	6.55	10	6.65
Total service	69	46.10	72	48.40

Apprenti-e-s

	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Unité administrative	nb	nb
Direction et secrétariat SPS	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
Total service	2	6

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	2

Evènements marquants

Une nouvelle cheffe de service est arrivée en janvier 2020 et a mis en place, depuis l'été 2020, plusieurs équipes composées de huit à quatorze professionnel-le-s qui collaborent avec les mêmes établissements scolaires. Chaque équipe est dirigée par un-e responsable d'équipe ou une cheffe de groupe, ce qui permet un encadrement de proximité plus personnalisé et continu, dans un cadre pluridisciplinaire. De cette nouvelle organisation découle également la constitution d'un conseil de direction du service qui se réunit à quinzaine.

Dans ce service, en grande partie conventionné avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du Canton de Vaud, un des objectifs importants reste le travail en collaboration avec le milieu scolaire et notamment une participation conséquente à la conceptualisation et à la rédaction, dans chaque établissement scolaire, de son Concept 360° visant à identifier et coordonner les différentes mesures existantes en faveur des élèves dans le canton. A l'été 2020, des nouvelles fonctions de référent-e-s PPLS d'établissement ont été créées à cette fin et sont occupées par des psychologues et des psychomotricien-ne-s expérimenté-e-s du service.

Pendant la période entre mars et mai où les écoles suisses sont restées fermées, les professionnel-le-s du service ont toutes et tous travaillé depuis leur domicile afin de continuer à soutenir à distance, grâce à des téléphones, à des échanges de mails ou de courriers et à la vidéoconférence, les enfants, les adolescent-e-s et les familles suivies, ainsi que les enseignant-e-s. Une permanence téléphonique pour les parents et les enseignant-e-s a été mise en place chaque jour ouvrable également afin d'apporter soutien, conseils et orientation vers des structures spécialisées si besoin. Depuis le 11 mai 2020, le Service de psychologie scolaire est à nouveau ouvert et toutes les prestations offertes, tout en respectant les gestes barrière.

Principales activités 2020

Administration – personnel – finances

Secrétariat

Le secrétariat du service est composé de quatre professionnel-le-s dont les principales missions sont d'assurer un accueil des personnes se présentant au guichet ou par téléphone tous les jours de la semaine, ainsi que le traitement des demandes de consultations de psychologie, psychomotricité et logopédie scolaire ou d'interventions des assistant-e-s sociaux-ales scolaires. La logopédie indépendante cantonale (LIC) est gérée par le secrétariat du service pour l'ensemble des demandes de consultations en logopédie pour les enfants et les adolescent-e-s lausannois-e-s de 0 à 20 ans.

Ressources humaines

L'organigramme du service a été modifié en septembre 2020 afin de refléter la nouvelle organisation du service.

Plusieurs recrutements pour des postes fixes ont eu lieu durant l'année, notamment trois nouvelles psychologues en août et septembre. D'autres recrutements ont été menés pour du personnel auxiliaire afin de remplacer notamment des congés maternités, ainsi que pour offrir plusieurs places de stages universitaires en master de psychologie, de logopédie ou de psychomotricité. Par ailleurs, plusieurs changements de taux d'activité parmi les PPLS ont eu lieu au mois d'août 2020.

Finances

Un fonds d'aides individuelles communal d'un montant annuel de CHF 11'500.- est prévu au budget pour venir en aide aux familles dans le besoin et est utilisé par les assistant-e-s sociaux-ales scolaires. Cette année, suite aux nombreuses difficultés spécifiques rencontrées par certaines familles encore plus précarisées, ce fonds a été augmenté exceptionnellement par la Municipalité à CHF 33'800.- et a ainsi pu répondre à de nombreuses sollicitations d'urgence au printemps.

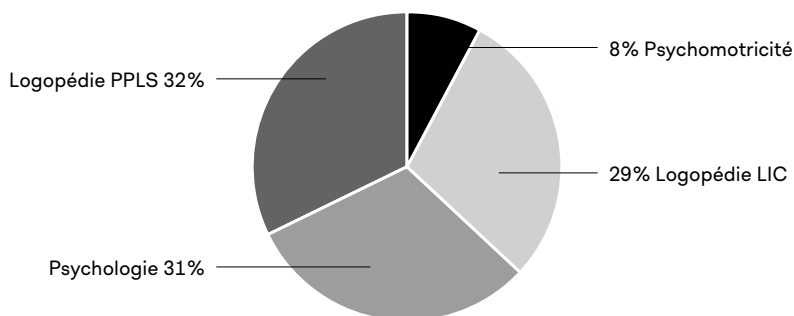
Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

Les PPLS ont été organisés en cinq équipes pluridisciplinaires, réparties comme suit:

- équipe Lausanne Ouest: Prélaz, Beaulieu, Bergières;
- équipe COLYPS: Coteau-Fleuri, Elysée, CRPS (classes régionales de pédagogie spécialisée);
- équipe Grand Nord: Pierrefleur, Entre-Bois, C.F. Ramuz;
- équipe Les Monts: Floréal, Mon-Repos, Villamont;
- équipe Central Parc: Belvédère, Béthusy, I.-de-Montolieu, La Sallaz.

Statistiques des consultations

En 2020, le total des nouvelles demandes faites par les parents pour des consultations de psychologie, de psychomotricité et de logopédie (PPLS) pour leur enfant a été de 1'584. Ces demandes sont réparties ainsi entre les trois professions, en sachant qu'une partie des demandes de logopédie est orientée vers les prestataires de logopédie conventionnée en cabinet (logopédie LIC):



Ces nouvelles demandes de 2020 s'ajoutent aux autres dossiers qui étaient déjà en cours pour un total en décembre de 1'949 dossiers d'enfants ou d'adolescent-e-s lausannois-e-s actifs au SPS pour les professions de la psychologie, de la psychomotricité et de la logopédie. C'est un chiffre qui reste plutôt constant par rapport à celui de 2019. Sans compter la logopédie indépendante, environ 14% des élèves de Lausanne sont reçus en consultation au SPS. Les enfants et adolescent-e-s reçu-e-s sont majoritairement des garçons: 1'177 garçons pour 772 filles.

Les consultations se répartissent ainsi selon les établissements scolaires:

	M	F	Total
Beaulieu P	79	82	161
Belvédère PS	40	46	86
Bergières PS	29	30	59
Béthusy PS	29	29	58
C.F. Ramuz PS	31	16	47
Coteau Fleuri P	138	59	197
Entre-Bois P	80	52	132
Floréal P	115	83	198
l.-de-Montolieu PS	40	21	61
La Sallaz P	92	70	162
Elysée PS	46	23	69
Mon-Repos P	129	81	210
Pierrefleur P	83	56	139
Prélaz P	193	97	290
Villamont PS	53	27	80
Total	1'177	772	1'949

Les demandes de consultation sont plus nombreuses au sein des établissements primaires avec des élèves de la 1P à la 6P. En effet, presque l'entier des demandes de psychomotricité concerne de jeunes enfants. Les consultations en logopédie sont également plus nombreuses dans le primaire que dans le secondaire. Il y a par contre un équilibre au niveau des prestations de psychologie qui concernent les enfants et les adolescent-e-s de tous âges.

Assistant·e-s sociaux·ales scolaires (ASS)

La précarité d'une partie de la population des familles lausannoises a été encore plus mise en évidence cette année, en raison de la situation économique particulièrement délicate en cette période de pandémie. Des sollicitations nombreuses et urgentes ont beaucoup mobilisé les assistant·e-s sociaux·ales, notamment en raison de difficultés aggravées souvent par la perte de travail des parents et la menace de la perte du logement, de même que l'impossibilité de payer les factures de base de la famille.

Plus de 1'200 dossiers sont actuellement ouverts et en cours de traitement par les huit professionnel·le-s, dont 109 nouvelles demandes pour des familles lausannoises d'enfants scolarisés en cette année 2020.